Vendredi

L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi
14 janvier 1994



François Mitterrand : "le réveil des consciences est en train de se produire"

n° 213
Prix 10 Frs

L'école publique, c'est l'école pour tous

collection Jean-Jaurès

BOUTIQUE DU CENTRE GEORGES POMPIDOU

Pour vos cadeaux, vous y trouverez une large sélection de produits originaux parmi les plus belles créations de design.

450 produits : arts de la table, maison décoration, jouets, papeterie, bijoux, tee-shirts, foulards,...**de 6 à 6.100 F**

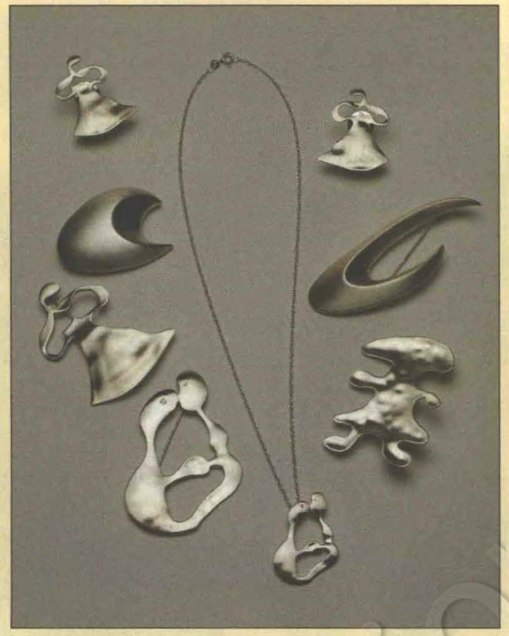

Bijoux en argent d'après MIRÓ :
- *Broches : **950F** (la pièce)*
- *Pendentif avec chaîne : **370F***
- *Boucles d'oreilles : **900F***

- *Établi en bois : **240F***
- *City phone, téléphone : **65F***
- *Boîte de lettres magnétiques : **180F***
- *Toupie "Saturne" : **130F***

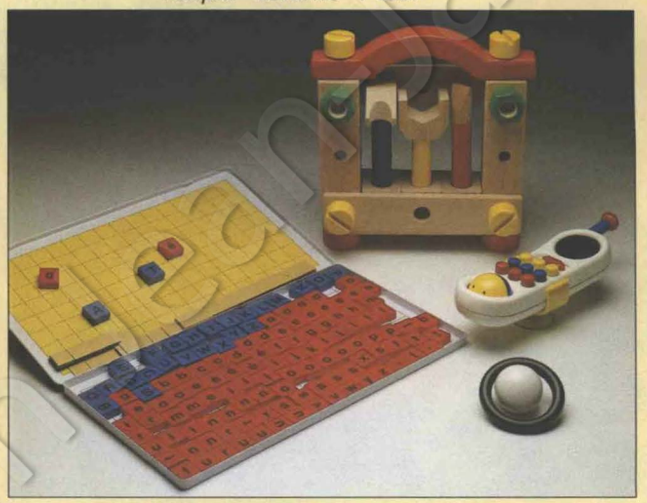



- *Saladier verre soufflé par Ulrika VALLIEN : **680F***
- *Assiette à dessert par Ulrika VALLIEN : **360F***

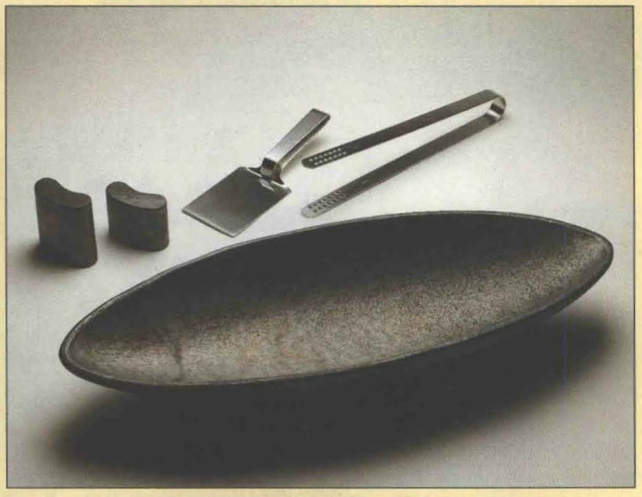

- *Coupe en céramique par Keith MUNRO : **940F***
- *Salière et poivrier céramique par Keith MUNRO : **220F***
- *Pelle à lasagnes ou à poisson : **118F***



- *Vittel par Peter COOK : **16F***



- *Montres Twin par Tomas LOOSLI : **1380F***

Localisée sur la Galerie des Brêves du Forum (entrée rue du Renard),
la Boutique est ouverte tous les jours, sauf le mardi :
de 12h à 21h30 (en semaine)
de 10h à 21h30 les week-ends et jours fériés.

collection Centre Pompidou

EDITO

Nous serons nombreux dimanche. Nombreux et divers, car si les socialistes ont toujours été au premier rang des défenseurs de l'école publique, ils ne sont pas les seuls, et c'est tant mieux. C'est dans tous les secteurs de la société, sur la totalité du territoire, dans beaucoup de familles politiques différentes qu'on sait que si la République a bâti l'école, l'école a bâti la République. C'est partout qu'on mesure combien il est particulièrement vital aujourd'hui de défendre l'enseignement de l'intégration, de l'apprentissage des valeurs qui nous font vivre ensemble. C'est partout qu'on pressent les querelles que provoquerait dans toutes les communes de France l'application de cette loi indigne.

Peut-être sera-t-elle annulée. Tant mieux. Mais on connaît assez nos adversaires pour avoir constaté leur goût de la récidive. Parce qu'ils ne sont jamais en retard d'un mauvais coup, ils tenteront à la première occasion de rééditer celui-ci, du moins si nous ne savons pas les en dissuader par notre mobilisation. Alors, dimanche, vous viendrez tous manifester contre cette loi bien sûr, contre ses auteurs évidemment, mais vous irez surtout manifester pour vos enfants, pour l'école publique, pour l'avenir, cet avenir qui ne restera réellement commun qu'en demeurant sincèrement laïque.

M. Rocard

Cette semaine

4 **BRUITS ET CHUCHOTEMENTS**

6 **DOSSIER**
Ecole publique, la spoliation


10 **POLITIQUE INTERIEURE**
François Mitterrand

15 **SOCIÉTÉ**
L'école contre la barbarie

16 **SOCIAL-ECONOMIE**
Négociations sociales

17 **VILLES ET REGIONS**

18 **POLITIQUE INTERNATIONALE**
Bosnie,
Après la diplomatie, l'action.
L'an 1 de Maastricht.
Proche Orient,
le temps de la paix.


23 **VENDREDI IDÉES**
La protection sociale en danger

28 **MAGAZINE**

30 **COURRIER**

31 **INVITE**
Erik Orsenna

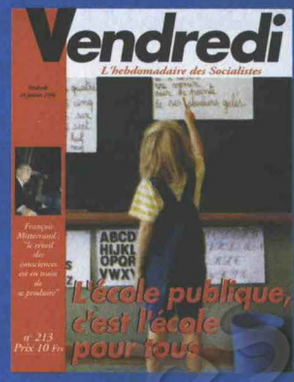

L'année change. "Le réveil des consciences est en train de se produire", constate cette semaine, dans nos pages, François Mitterrand. Alors que se prépare une manifestation d'ampleur nationale pour la défense de l'école publique, le Président de la République rappelle ses engagements et ses convictions. Les neuf mois de gouvernement Balladur et ses effets sur l'emploi et le social, le vote emporté à la hussarde au Parlement par une droite impatiente, rallument les réflexes essentiels. Tous ceux qui voient dans l'école du peuple la principale force d'intégration et de promotion seront dans la rue ce dimanche. Le Conseil constitutionnel pourrait bien abroger ce texte d'ici la fin de la semaine, qui contredit des principes comme celui d'égalité, justifiant d'autant plus la manifestation. Le gouvernement n'a-t-il pas assez claironné combien il y tient ? L'année change, la politique change, "Vendredi" change. Sa maquette devient plus colorée, plus dynamique. Son contenu s'enrichit de quatre pages régulières de "Vendredi-Idées" qui remplaceront le mensuel, mais aussi de pages d'indiscrétions, d'initiatives régionales. Sans oublier vos rubriques habituelles modernisées. Notre objectif : servir nos idées et vous aider à les diffuser. A nos lecteurs d'apprécier nos efforts pour nous rendre plus convaincants encore dans notre statut récent d'hebdomadaire d'opposition.

L.C.-S.

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 48 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174

DIRECTION
Directeur de la Publication : Jean-Luc Mélenchon
Co-directeur de la Publication : Didier Leconte
Directeur : Sylvie Bezançon (78.82)
Vendredi-Idées : Alain Bergounioux

RÉDACTION
Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal (77.04)
Politique : Jean-Pierre Bedei (78.73)
Economie : Monique Grima (78.70)
Société : Patricia Jaffray (78.94)
International : Ghislaine Toutain (78.72)
Villes et Régions : Chrystie Lipani (78.55)
Magazine : Françoise Raby (78.55)
Vendredi-Idées : Bernard Chaouat (79.01)

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Monique Bartholomeus (77.92)
Vanda Gervasio (78.58)

PHOTO : Pascal Lebrun (78.46)

ABONNEMENTS - PETITES ANNONCES
Marie-Lou Le Bras (78.56)
Sabine Sebah (78.79)

PUBLICITÉ
Pyramid Conseil : 42 21 40 90
Nathalie Tournier 45 56 78 03
Franck Accart 45 56 79 03
Fax : 45 51 47 03

FABRICATION
Direction artistique : Pascal Lourdjane (Timoléon) - Paris
Maquette :
Flavienne Allar (78.92)
Sandrine Girard (78.92)
Jean-Pierre Pécau (77.92)

PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris
IMPRESSION : PPR - Saint-Ouen l'Aumône
ROUTAGE : Inter-routage - Aubervilliers
N° commission paritaire : 10.889
"Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2.000

CRÉDIT PHOTO :
Pascal Lebrun, Steff / Kipa, Sipa press, Von Recklinghausen, Stéphane Joubert, Peter Northoll / AFP, Nadine Crochet, AFP photo, Gérard Ventre

Ce numéro a été tiré à 154.000 exemplaires

Fondation Jean-Jaurès

Le Centre devance la loi



Certains élus de droite n'ont pas attendu l'offensive balladurienne pour outrepasser allègrement la loi Falloux. Championne en ce domaine, la région Centre, présidée par le sénateur UDF Maurice Dousset, a financé intégralement la construction du lycée privé Saint-Charles d'Orléans. Le mois dernier, le Tribunal administratif a cassé la décision. Mais il y a fort à parier que la collectivité publique ne retrouvera pas ses locaux. Quant à ses onze établissements "Pailleron", la région Centre compte sans doute sur le ciel pour les protéger.

Claude Estier

10 Janvier

Edouard Balladur a terminé l'année 1993 au plus haut des sondages de popularité. S'il est lucide, il doit savoir que sa cote ne peut désormais que baisser. La méthode anesthésiante qui lui est chère est désormais battue en brèche par une série de contradictions. Par exemple, il se fâche si on parle de l'élection présidentielle en termes de personnes mais il ne semble pas qu'il ait fortement réprimandé Simone Veil ou François Léotard qui l'ont décrit comme le meilleur candidat. Et cela au moment où lui-même, pourtant fervent adepte des lois quinquennales, affirmait (interview au "Figaro") qu'il n'entendait pas rester cinq ans à Matignon, ce qui ne pouvait être interprété -et qui l'a été- que comme une candidature implicite à l'Elysée.

Cette fois, pourtant, le premier ministre s'est un peu, comme on dit, pris les pieds dans le tapis. Alors qu'il espérait tirer parti d'un succès médiatico-parlementaire sur le GATT, il en a aussitôt annulé l'effet en encourageant la révision à la hussarde de la loi Falloux sans mesurer les réactions qu'elle allait entraîner. Il a commis là sa première grande faute politique, en tout cas la plus voyante. Et comme il arrive souvent dans les affaires mal engagées, Balladur, qu'on croyait plus habile, accumule les maladresses : l'annonce soudaine de l'octroi de 500 millions par an à l'école publique est apparue à tous comme une tentative dérisoire -et vaine- de désamorcer la manifestation de dimanche prochain dont la justification s'est au contraire trouvée renforcée et la mobilisation accrue.

Tandis que les médias commencent à s'apercevoir que le Parti socialiste existe et qu'il a quelque chose à dire, le président de la République vient de montrer, par petites touches, que la cohabitation ne l'empêchait pas de donner son sentiment sur quelques sujets brûlants. De tout cela on peut conclure sans risque que l'année qui commence sera pour le Premier ministre bien différente de celle qui lui a valu d'être consacré par le..."Financial Times".

Ministres et manifs

Michel Giraud vient de faire réouvrir au fond du jardin de son ministère une vieille porte rouillée depuis des lustres. Son but : améliorer sa vie quotidienne en prévoyant une sortie en cas de manifestations intempestives, rue de Grenelle. Il n'avait plus de vie normale. Pas plus que sa collègue des Affaires sociales, Simone Veil, qui a dû se réfugier dans les combles le temps que son ministère soit évacué par les dockers qui avaient gagné les étages.



Pasqua, l'aménageur intérieur du RPR

Sous prétexte d'aménager le territoire, le ministre de l'Intérieur se transforme en commis-voyageur du gouvernement. A son programme, le lancement d'un grand débat sur le visage de la France de demain avec l'aide de aidé par la DATAR dirigée par son ancien directeur de cabinet. Histoire de ne pas perdre de temps, les contacts sont organisés pour décorer les personnalités de droite et mobiliser les RPR locaux. Du coup, il oublie de saluer à leur rang les élus de gauche, comme dans le Nord, jeudi dernier. D'où un flop retentissant dans la presse régionale, surtout que le bon mot du ministre sur les "Flamands... roses" n'a pas plu dans la capitale des Flandres.

La puissance de feu de Chevènement

En petit comité, Jean-Pierre Chevènement, parlant des élections européennes, le reconnaît : "Je dispose d'un fusil à un seul coup. Et encore, je ne suis pas certain que ce coup-là parte." Un ancien ministre de la Défense mal armé : un comble ! A moins que le Mouvement des citoyens soit une arme dissuasive.

La duplicité de Chirac

Avec l'année 1994, le Chirac nouveau est arrivé. Ses dernières déclarations l'attestent : il fait désormais dans le social. A la mairie de Paris, on fait toutefois remarquer que Chirac n'utilise que 30% des crédits d'insertion du RMI. Dommage que les actes contredisent le discours...

Ils ont dit...

- **Monory débordé**

René Monory s'est-il discrédité à la présidence du Sénat ? Au Palais du Luxembourg, certains le pensent. Lors du débat houleux sur la réforme de la loi Falloux, il est apparu complètement dépassé. A l'un des sénateurs qui lui demandait de prendre des sanctions pour calmer les esprits, Monory a répondu : "Lesquelles ?"

- **Candidate-nègre**

Dans le 18e arrondissement de Paris, où Daniel Vaillant se présente à la législative partielle, l'ancien député invalidé et inéligible, Jean-Pierre Pierre Bloch, a décidé de présenter sa femme, Anne-Marie Surcouf, de Neuilly. "Elle sera élue député mais c'est moi qui ferai le travail car elle a des obligations familiales et professionnelles", s'est-il empressé de déclarer avec un certain cynisme. En attendant, la candidate-nègre s'est mise en campagne : elle a assisté aux vœux du maire de Paris...

- **Le laïc à éclipses**

A relire de près la liste des 253 votants RPR de la proposition de loi "relative aux conditions de l'aide aux investissements des établissements d'enseignement privé par les collectivités locales", on trouve un nom qui a eu sa célébrité sur les questions scolaires. Il s'agit d'Ernest Chenière, le principal du collège de Creil, celui de la fameuse "affaire des foulards". La laïcité, avec lui, ça va, ça vient...

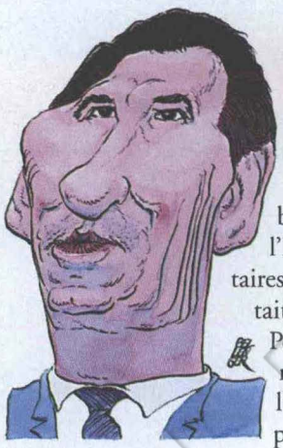

Le ministre informé par la radio

C'est par la radio que François Bayrou, désormais doté du titre de ministre de l'Enseignement privé, a appris de la bouche d'Alain Lamassoure, son collègue préposé à l'Europe, que le public allait bénéficier de fonds supplémentaires. L'auteur d'une telle bévue est Balladur lui-même, qui tentait de se rallier *in extremis* des manifestants du 16 janvier. Peine perdue, les besoins du privé ont été évalués à près de 5 milliards de francs par Vedel pour moins de 20% de l'ensemble des enfants, alors que Balla proposerait... 2,5 pour les 80% du public.

Drôle de paroissien

Le rapport Vedel, qui a servi de prétexte au coup de force du gouvernement sur l'école, était-il à ce point mauvais que Balladur a fermement refusé la commission d'enquête parlementaire proposée par les socialistes sur la méthode employée ?
Pour enterrer un rapport, rien de mieux qu'un...autre rapport. D'où celui sur les besoins du public et du privé qui vient d'être confié à Jean-Marie Schléret, présenté comme ancien président d'une association de parents d'élèves, la PEEP. Rappelons que les Parents d'Elèves de l'Enseignement Public ne font curieusement pas partie des 88 associations qui appellent à manifester pour la défense du public et que Jean-Marie Schléret est surtout l'actuel député UDF de Meurthe-et-Moselle.

A vos agendas

Janvier

■ Samedi 15

- *Conseil national MJS. Assemblée nationale.*
- *Commission nationale femmes, 10 rue de Solferino.*
- *Réunion des secrétaires fédéraux à l'Education et de la commission Education FNESR. Assemblée nationale.*

■ Dimanche 16

- *Manifestation pour la défense du service public. 11 h, place de l'Opéra (vers Nation par rue de Rivoli).*
- *Michel Rocard à "l'Heure de vérité". 12 h, F2.*

■ Mardi 18

Séminaire "Emploi : la croissance". Fondation Jean-Jaurès, 73 av. Paul Doumer. Invités : Jean-Paul Fitoussi, Pierre Moscovici.

■ Vendredi 21

Michel Rocard dans la Creuse.

■ Vendredi 21 et samedi 22

Réunion des responsables culturels des partis socialistes et sociaux-démocrates européens et des fondations Jean-Jaurès et Friedrich Ebert : préparation d'une publication "Culture et Europe".

■ Dimanche 23

Cantonale partielle, 1er tour, Maisons-Laffitte.

■ Mardi 25

- *Séminaire "Emploi : la compétitivité". Fondation Jean-Jaurès. ☎ 40 72 21 21 Invités : Edmond Malinvaud, Benjamin Coriat, Antoine Lyon-Caen, Dominique Strauss-Kahn.*
- *Entretiens de Solferino "La Russie face à la montée des nationalismes." Invité : Alexandre Adler. 20 h 30, 10 rue de Solferino.*

■ Mardi 25 au samedi 29

Congrès du Parti communiste. L'Ile-des-Vannes, Saint-Ouen.

■ Mercredi 26

Soutien de Michel Rocard à Daniel Vaillant : meeting 20 h, gymnase Jean-Jaurès (19e).

■ Samedi 29

Conseil national du PS, 10 h. Maison de la Chimie.

■ Dimanche 30

- *Elections législatives partielles (1er tour).*
  - *19e circonscription de Paris*
  - *1ère circonscription des Alpes-de-Haute-Provence*
  - *1ère circonscription du Loir-et-Cher*
- *Election cantonale partielle, 1er tour, Limours.*

Fondation Jaurès

DOSSIER

Contre

88 associations appellent à manifester, dimanche, de l'Opéra à la Nation. Pour défendre l'école publique, menacée par la révision-éclair de la loi Falloux. Peut-on accepter que l'argent public finance des établissements à caractère confessionnel, d'autres purement commerciaux ? L'enjeu est de taille. La guerre scolaire n'est pas un combat dépassé pour M. Balladur qui satisfait la droite la plus conservatrice... à moins que le Conseil constitutionnel lui retourne sa copie. Dans notre société de plus en plus éclatée, la gauche n'accepte pas que s'instaure une école à deux vitesses.



Fondation Jean-Jaurès

LA GUERRE SCOLAIRE REPART

la spoliation

D'un côté, une école publique, financée par l'argent public, qui accueille tous les enfants. De l'autre, une école privée financée deux fois -par l'argent public et des fonds privés-, qui sélectionne ses élèves. La révision de la loi Falloux mène droit à une société duale.

D'abord les principes. La laïcité de notre école publique, inscrite dans la Constitution, et l'égalité des droits de nos enfants. C'est au nom de cette égalité que Messieurs Balladur et Bayrou abolissent l'article 69 de la loi Falloux. Si le Conseil constitutionnel n'invalide pas leur coup de force du 15 décembre, les collectivités locales pourront financer massivement les bâtiments des établissements privés.

De quelle égalité s'agit-il ? Que signifie donner autant aux deux systèmes scolaires, le public et le privé ? L'un assume les contraintes du service public : accueil de tous les enfants, gratuité, carte scolaire, financement exclusivement public. L'autre choisit comme il l'entend ses élèves, ses enseignants, ne crée que les filières souhaitées -en général les plus élitistes (2)-, s'installe où il le souhaite, le privé est quasiment absent des banlieues défavorisées ; il scolarise moins de 3% des enfants d'immigrés et reçoit, en plus de l'argent public, participations des parents et dons divers. Où en était-on avant cette relance par la droite de la guerre scolaire ? Après des années de conflit ouvert, de guerres larvées, de non-dits et de malentendus, public et privé vivaient en paix, beaucoup grâce à la gauche : "Jaurès plaidait pour le monopole de l'enseignement qu'on confierait à l'Etat, Clemenceau pour la liberté... La gauche a choisi le parti de Clemenceau contre celui de Jaurès", analyse, en historien, Jean-Noël Jeanneney (1).

Clochemerle et les lobbies

L'école de la République scolarise 83% des enfants, les établissements privés, 17%. L'école privée est de plus en plus souvent vécue comme un recours par les parents, un enfant sur trois passe à un moment de sa scolarité par le privé.

Qui relance la guerre scolaire ? Pas le PS en tout cas. "L'école publique subit aujourd'hui de plein fouet les contrecoups des dysfonctionnements de la société : crise de la famille, montée de l'exclusion, de la violence, de la délinquance, de la drogue. Dans les cas les plus graves, les parents d'élèves, fussent-ils laïcs et même socialistes, souhaitent préserver leurs enfants de ces difficultés, quitte à les inscrire provisoirement dans un établissement privé. L'offre d'enseignement privé trouve une demande bien au-delà des options confessionnelles. Les socialistes ne peuvent l'ignorer et mener la bataille scolaire comme en 1905 (ou même 1950)", souligne Henri Weber, secrétaire national à l'éducation du PS.

Au-delà des violations des principes de laïcité et d'égalité, une autre bataille va transformer chaque village en champ clos de rivalités partisanes, livrera le destin des écoles aux pressions des lobbies sur les collectivités locales. Reverra-t-on les antiques combats calotins contre mécréants ? Que se passera-t-il quand les deux écoles primaires d'une petite ville, la publique et la privée, auront besoin de refaire leur cour également défoncée, leurs sanitaires pareillemment dégradés ? Qui choisira-t-on ? Selon quels critères ? Augmentera-t-on, pour ne pas avoir à trancher, les impôts locaux ?

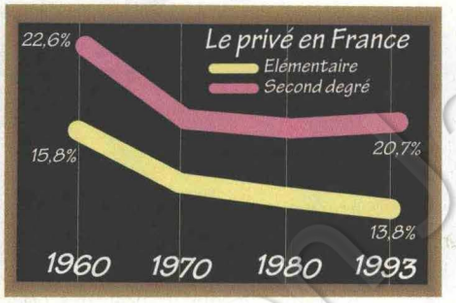

La part du privé

Le privé accueille 2,2 millions d'élèves. Il est plus fortement implanté dans le second degré. Cette évolution s'est accentuée au cours des trente dernières années. Traditionnellement présentes dans les zones rurales, les écoles primaires privées ont vu leur public décroître avec la désertification des campagnes et le déclin de la pratique religieuse. A l'inverse, collèges et lycées privés ont su suivre la formidable démocratisation de l'enseignement. Ils attirent désormais les familles, davantage pour des raisons consuméristes -mauvaise réputation de l'établissement public local, enfant en échec scolaire, souplesse plus grande dans le choix des filières, pratiques pédagogiques différentes- que religieuses.

Cette évolution recouvre de fortes disparités régionales. Le privé reste particulièrement implanté dans ses fiefs traditionnels. En tête, les académies de Rennes (39% du premier degré et 43% du second), de Nantes (38% et 40%), de Paris (21% et 34%), de Lyon (17% et 27%), de Clermond-Ferrand (16% et 25%) et de Lille (18% et 22%). Quant aux départements, la Vendée arrive en tête, et de loin, avec 56% et 54%.

Privilèges financiers

Le financement des écoles privées repose aujourd'hui à la fois sur l'Etat (qui assure les salaires des enseignants et les frais de fonctionnement) et sur les parents dont l'argent sert à l'entretien des bâtiments et à la catéchèse. Avec la nouvelle loi, l'argent public financerait désormais les investissements immobiliers du privé, soit pour l'enseignement catholique, qui représente 95% du privé sous contrat, un parc immobilier qui appartient pour 35% aux congrégations, pour 60% aux diocèses. ▶

Contre-attaque Jaurès

Enfin, avantage supplémentaire que souligne Jean Glavany, "l'abandon pour le privé, et pas pour le public, du principe de spécificité qui prévoit que chaque collectivité n'intervient que dans son domaine de compétences, les communes pour les écoles, les départements pour les collèges, les régions pour les lycées. La nouvelle loi ne mentionne aucune contrainte de ce type. Les communes auront donc désormais le droit d'intervenir financièrement pour les collèges et lycées privés locaux mais pas pour leurs homologues publics." La révision de la loi Falloux en fait une loi scélérate. A terme, sa logique mène à une école duale, voire à une école "ghetto" à l'américaine. Dans notre société à deux vitesses, l'école de la République, malgré ses faiblesses et ses difficultés, reste le principal lieu d'intégration sociale. Le gouvernement de droite a décidé, pour des raisons idéologiques, de la fragiliser.

Patricia Jaffray

(1) Le Monde, 5 janvier 1994.
(2) Notamment 38% des sections de techniciens supérieurs.

Le destin inattend



Paradoxe de l'histoire : née des volontés conjuguées de la majorité conservatrice de la deuxième République, des catholiques libéraux -dont le comte de Falloux- et des catholiques intransigeants, la loi Falloux de mars 1950, toute empreinte de réaction sociale, est devenue l'un des fondements législatifs de l'école laïque jusqu'en décembre 1993 ! Reconnaissant deux types d'écoles primaires ou secondaires, les unes financées par les fonds publics, les autres par des fonds privés, elle autorisait, dans son fameux article 69, les collectivités publiques à subventionner les établissements secondaires privés dans la limite du dixième des dépenses annuelles de l'établissement.

En 1905, avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'espérance pour les catholiques d'un retour à une école publique confessionnelle devient vaine. Leur revendication se centre autour de la liberté de l'enseignement. Les laïcs, eux, ont une règle claire : à école publique, argent public, à école privée, argent privé.
L'après-guerre marque une évolution importante. L'Eglise catholique accepte officiellement la laïcité et fait campagne pour le principe d'une subvention de l'Etat à l'école. Dans une société où les interventions de l'Etat sont de plus en plus sollicitées, l'opinion ne condamne plus l'idée d'une aide à l'enseignement privé.
En 1959, la loi Debré reconnaît le "caractère propre" de l'enseignement privé tout

Des faits et des chiffres

Financement : l'aide au privé représentait 9% du budget de l'Education en 1972, 13% vingt ans après.
Effectifs : les classes de lycée sont moins lourdes dans le privé : 25,1 élèves en moyenne dans le privé, 30 dans le public. La différence est encore plus nette dans l'enseignement professionnel : 16,2 élèves contre 21,5.
Boursiers : 88,3% des boursiers sont dans le public, 11,7% dans le privé.
Postes : 1.392 postes nouveaux pour le privé en 1994, 1.696 pour cinq fois plus d'élèves dans le public.
Bâtiments : le privé compte dans son patrimoine 29 préfabriqués, soit 0,3%, le public 7.269, soit 22,8% dont 76 collèges type "Pailleron".
594 communes ont une école privée mais pas d'école publique. 9 académies ont plus de lycées privés que de publics.

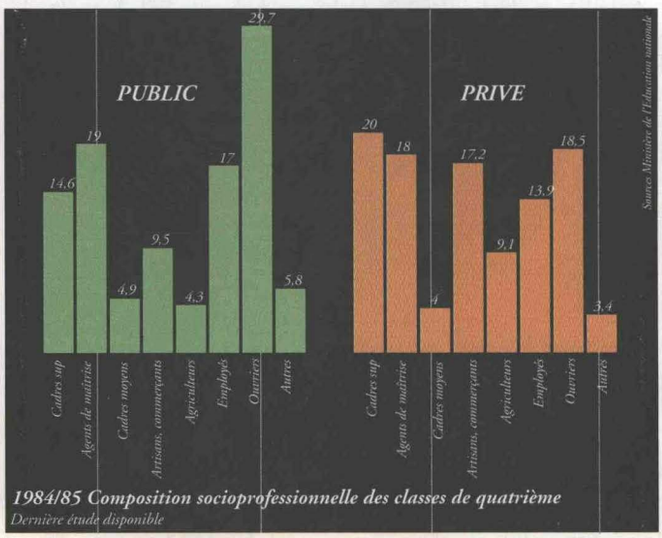

1984/85 Composition socioprofessionnelle des classes de quatrième
Dernière étude disponible

Qui sont les élèves du privé ?

Les enfants d'artisans, de commerçants, de chefs d'entreprise, de professions libérales et de cadres supérieurs sont surreprésentés dans le privé.
Les enfants d'ouvriers, d'employés et de cadres moyens sont proportionnellement moins nombreux que dans le public.

Collection Jean-Pierre Bourgey

du de la loi Falloux



Le coup de force du gouvernement Balladur menace une paix scolaire difficilement gagnée après un siècle et demi de combats.

en réaffirmant les principes laïques de l'enseignement public : accueil obligatoire de tous les élèves, respect de la liberté de conscience. Elle institue un financement public des écoles sous contrat d'association, l'Etat supportant traitements et charges sociales ainsi qu'une partie des dépenses de fonctionnement, et institue la parité de traitement entre les enseignants du public et du privé sous contrat. En contrepartie, l'Etat contrôle l'enseignement. La loi Debré est ambiguë. Loi d'aide à l'enseignement privé, auquel elle donne un statut de secteur semi-public, elle aurait pu constituer une étape de transition vers un secteur public unique d'éducation. Mais la droite profite de chaque rapport de forces favorable pour renforcer l'aide à l'enseignement privé. En 1971, Georges Pompidou impose la pérennisation des contrats simples pour les écoles primaires. En 1977, la loi Guermeur renforce le dualisme scolaire.

Vers l'harmonisation des deux écoles

En position défensive pendant toute cette période, la gauche laïque et les syndicats de la FEN oscillent entre deux positions : l'abrogation des lois anti-laïques ou la constitution d'un service public laïque unifié. Ce dernier projet l'emporte dans les programmes des années 1970. Dans les "110 propositions" de 1981 figure l'intégration dans le service public des établissements recevant des fonds publics. En indiquant qu'il fallait "convaincre et non contraindre", François Mitterrand ouvrait la voie à la négociation. Celle-ci fit passer du principe de l'unification à la volonté d'harmonisation. Le projet Savary longuement discuté prévoyait un rapprochement des deux systèmes par une harmonisation progressive, les établissements devant respecter les obligations de service public tout en gardant leur caractère propre. La force des oppositions, le jeu de la droite, mais aussi le désaveu d'une fraction du camp laïque préférant un enseignement privé subventionné à l'avènement du pluralisme au sein de l'école publique, expliquent l'échec du projet en juillet 1984. Les législations ultérieures se sont inscrites dans la structure de la loi Debré. La loi Rocard de 1984 instaure, pour l'enseignement agricole où le privé est majoritaire, un système de contrats d'association. En 1985, Jean-Pierre Chevènement rétablit les dispositions antérieures à la loi Guermeur. En revanche, en août 1986, le gouvernement Chirac renforce l'aide à l'enseignement privé en accordant, notamment, aux collectivités locales la faculté de garantir les emprunts des établissements privés. Enfin, le règlement par les accords Lang-Cloupet des dettes de l'Etat, notamment du forfait d'externat, achève de mettre en pratique le principe de parité pour les enseignants du privé inscrit dans la loi Debré. Il rappelle les obligations légales des établissements sous contrat mais sans aller plus loin dans les contreparties de service public.

Depuis dix ans, la droite n'a cessé de renforcer l'aide à l'enseignement privé ; la gauche, par la loi, a conforté les obligations de service public du privé. Cet équilibre malaisé vient d'être rompu sciemment par le gouvernement.

Alain Bergounioux *

** Historien, membre du bureau exécutif du PS.*

Les Français et l'école

87% des Français estiment que l'enseignement privé entièrement financé par l'Etat devrait satisfaire à toutes les obligations du service public, 93% qu'il devrait accueillir tous les élèves sans distinction d'origine, 75% qu'il ne devrait pas promouvoir des valeurs particulières religieuses ou autres.

Près de la moitié des Français ignorent que les enseignants du privé sont payés par l'Etat (sondage démoscopie pour le CNAL, nov. 1993).

Jean-Paris



INTERVIEW D

Franç

"Le réve est en tr

Monsieur le Président, comment concevez-vous ce nouveau contrat social auquel vous appelez pour endiguer le chômage ?

Les gouvernements socialistes avaient hérité en 1981 de 1.700.000 chômeurs. Ce nombre a augmenté de 1.300.000 en douze ans. Depuis les élections législatives de 1993, 300.000 personnes se sont ajoutées à ce triste résultat. Ce phénomène n'est pas un phénomène français mais propre aux pays occidentaux industrialisés. Sans doute en raison d'un manque d'analyse des raisons profondes du chômage, parce que les modes de production économique et de formation des hommes ont changé. Peut-être fallait-il commencer par une analyse de la société d'aujourd'hui si différente de celle d'hier. Mais à qui confier le soin d'aborder de façon concrète l'ampleur des questions posées ? Et par qui commencer ? J'ai proposé lors de mes vœux du Nouvel An que les partenaires sociaux débattent en commun d'un contrat social pour l'emploi. J'ai constaté que la CFDT, la CFTC, FO, la CGC avaient déjà pratiquement accepté et que la CGT n'était pas hostile à cette initiative. J'y vois une occasion de restituer tout son contenu à la politique contractuelle. Les responsables politiques en tireront ensuite, je l'espère, le meilleur parti.

Avez-vous reçu une réponse du patronat ?

Pas encore.

Il a mal apprécié les déclarations que vous avez faites le 5 janvier "aux forces vives".

J'ai dit des choses vraies. Les dispositions prises à la demande du patronat représentent un peu plus de 80 milliards sur la dernière année. J'ai toujours entendu de ce côté-là le même argument chaque fois qu'il a été demandé à un gouvernement

Coll. Fondation Jean Jaurès

U PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

ois Mitterrand : il des consciences ain de se produire"

des avantages nouveaux. Par exemple, lorsqu'il s'est agi de supprimer l'autorisation administrative de licenciement en 1987 ; en retour, disait-on, des centaines de milliers d'emplois seraient créés. Je n'ai jamais rien vu venir.

"Le service public se sent offensé, injustement traité. Alors, il se fâche. Comment ne pas le comprendre ?"

Edouard Balladur a rappelé qu'il avait déjà œuvré en matière de politique contractuelle et il annonce de nouvelles rencontres entre les partenaires sociaux dans les prochaines semaines. Pensez-vous que cela sera suffisant ?

Le Premier ministre a effectivement une expérience en la matière. Il sait que le gouvernement, tout en aidant les partenaires sociaux, n'a pas à se substituer à eux. Je crois que la relance d'une politique contractuelle donnerait l'occasion de vivifier un débat qui s'impose, de mobiliser sur une juste cause les salariés, et surtout de laisser les représentants des syndicats, gens de terrain, gens responsables, apporter au pays le concours de leur compétence et de leur autorité.

Dans quelle mesure pensez-vous que le partage du travail puisse résoudre le problème de l'emploi ?

Cette idée est intéressante et prometteuse. Mais on ne peut pas tout faire reposer sur une novation de ce genre. Notre société et notre économie n'y sont pas prêtes. J'y vois un élément utile à la lutte contre le chômage mais pas suffisant.

On peut aussi avancer dans trois autres voies : la liberté pour chaque salarié de consacrer 10% de son temps tout au long de sa vie à la formation ; remettre l'organisation du travail en harmonie avec la société environnante ; créer des activités répondant aux besoins collectifs.

Ne redoutez-vous pas que le partage du travail ne se traduise par de la déflation salariale et qu'il ne constitue pas une nouvelle conquête sociale ?

Je reviens à l'idée centrale : tout cela doit être discuté par les intéressés dans le cadre de la politique contractuelle. En tout cas je trouverais inadmissible que soient réduits les moyens et petits salaires sous quelque prétexte que ce soit. La vie quotidienne leur est déjà assez difficile comme cela.

En matière d'école, la gauche a recherché le compromis, au cours des dernières années. La droite n'est-elle pas en train de rallumer la guerre scolaire ?

Quand nous avons abouti au compromis en 1984, nous avons pensé que nous étions tranquilles pour vingt ans. Or, neuf ans après, surgit un nouveau conflit. C'est une initiative malheureuse, une affaire dommageable. En 1984, la majorité de l'opinion n'était pas pour le privé contre le public mais les parents voulaient une deuxième chance pour leurs enfants. Il s'agit de tout autre chose aujourd'hui. Le service public se sent offensé, injustement traité. Alors, il se fâche. Comment ne pas le comprendre ? Pour en finir avec l'esprit de revanche, avec cette guérilla perpétuelle, n'oublions pas que le premier devoir de l'Etat est de développer et d'entretenir le service public. Ce qui ne doit pas conduire à l'intolérance à l'égard des autres formes d'enseignement. La laïcité, c'est cela.

Etes-vous favorable à une deuxième lecture du projet de loi au Parlement ?

Je n'ai pas pris de décision. Le Conseil constitutionnel ne s'est pas encore prononcé. Mais je dois tenir compte des réalités. D'abord, avec la majorité en place il y aura confirmation du vote en faveur de la révision de la loi Falloux.

Ensuite, selon la Constitution, je dois obtenir le contreseing du Premier ministre. Vous vous souvenez que la loi Falloux n'a pas été modifiée en juillet parce que j'ai refusé de l'inclure dans l'ordre du jour de la session extraordinaire ; j'en avais le droit et le pouvoir. Bien que je me le sois fait reprocher par quelques hommes politiques de la majorité, je ne le regrette pas. Mais la deuxième lecture ne peut constituer un recours. L'important tient au réveil des consciences. Il est en train de se produire. C'est là qu'aura lieu la vraie deuxième lecture de la loi !

"On ne peut que déplorer les changements intempestifs de hauts fonctionnaires là où ce n'est pas nécessaire (...) Sinon la République appartiendrait aux factions."

Raymond Barre a dénoncé "l'Etat partial et masqué". Cette critique vous semble-t-elle justifiée ?

On ne peut que déplorer les changements intempestifs de hauts fonctionnaires là où ce n'est pas nécessaire pour la conduite de la politique du gouvernement. Sinon la République appartiendrait aux factions, ce qui serait redoutable pour la démocratie. C'est à cela que M. Raymond ▶

Fondation Jean Jaurès

▶ Barre, je le suppose, a pensé, et je ne peux lui donner tort.

Au-delà des différences de style entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, faites-vous des différences entre les politiques menées par les deux gouvernements de cohabitation ?

La majorité est la même dans les deux cas. La situation, elle, est différente car les socialistes étaient représentés beaucoup plus fortement à l'Assemblée nationale, en 1986. Comparer MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur ? Je ne veux pas me livrer à ce genre de pesée. Nous vivons une cohabitation républicaine. Il existe une majorité. Le gouvernement représente cette majorité et j'en tiens compte sans renoncer à mes propres convictions.



"Nous avons pu faire admettre un plan européen de relance de la croissance, sur la base de grands travaux, estimé à 800 milliards de francs en cinq ans."

On attend beaucoup de la monnaie unique pour relancer la croissance sur le plan européen. Peut-elle s'appliquer ?

Nous avons pu faire admettre lors du dernier sommet de Bruxelles un plan de relance de la croissance sur la base d'un plan de grands travaux estimé à huit cents milliards de francs en cinq ans, et ce, à partir du livre blanc de Jacques Delors. C'est un résultat excellent. La question est de savoir comment il sera mis en application. Face à la bureaucratie et aux intentions très en retrait de plusieurs gouvernements, il faut être très vigilant. Ce plan peut apporter du travail à des centaines de milliers d'hommes et de femmes. Voilà une politique de croissance et d'emploi indiscutable. On verra s'étoffer les infrastructures européennes : moyens de communication, télécommunications, TGV, environnement, modernisation des centrales nucléaires type Tchernobyl de l'ancienne Union soviétique, etc. L'élan sera donné.

L'idée européenne patine un peu dans l'opinion publique. Comment la relancer ?

Elle a surtout patiné avec le retard pris dans l'application du traité de Maastricht qui n'a été ratifié que fin octobre 1993, il y a deux mois ! S'est ajoutée une série de catastrophes dont l'affaire bosniaque. Le scepticisme est explicable par beaucoup d'événements sur lesquels l'Europe semblait ne pas avoir de prise, comme le chômage. Mais je ne pense pas que ce scepticisme soit durable si l'Europe fait ses preuves. N'oublions pas que l'Europe des Douze n'a de marché unique que depuis un an et que, jusqu'au mois de novembre, elle ne pouvait disposer ni d'armée, ni de diplomatie communes. Alors que lui reprocher ? De ne pas avoir existé plus tôt ?

Comment jugez-vous l'histoire récente ? Les conflits auxquels nous assistons sont-ils des conflits sporadiques ou l'annonce d'une montée des périls ?

A l'ordre d'hier, celui des deux blocs, des deux superpuissances, ordre dont il fallait se défaire, a succédé une transition qui, avec l'incertitude politique et l'aggravation des injustices sociales, a fait douter des bienfaits de la liberté. La fin de cet ordre a signifié pour les peuples de l'Est une libération qui valait tous les risques. Simplement il eût fallu réagir plus vite, à l'Ouest notamment, afin qu'un autre ordre, plus juste celui-là, s'imposât. Dès le 31 décembre 1989, j'ai lancé l'idée de la Confédération européenne, début d'organisation, amorce de structure. Les pays démocratiques d'Europe de l'Est et de l'Ouest devraient, selon moi, organiser des rencontres de leurs responsables, un secrétariat permanent et, surtout, la mise en commun de domaines multiples : environnement, infrastructures de communication, investissements, sécurité, dans les conditions d'égalité, de dignité et de compétence que nous connaissons au sein des Douze.
Il faut être conscient que la Communauté, devenue l'Union européenne, avec son marché unique, bientôt sa monnaie unique, groupe 340 millions d'habitants, en attendant les Autrichiens les Finlandais, les Suédois, etc.
Si chacun des pays de l'Est est obligé de tendre la main à cette Communauté, sans disposer de droits, on aura rétabli à l'intérieur de l'Europe une forme de relation coloniale entre les riches et les pauvres. Cette situation est très malsaine. Il nous faut donc un nouvel "ordre" avec le concours de tous les pays démocratiques du continent, prévoir une large confrontation européenne où chacun trouvera son compte et ses justes droits.

"La méthode des Assises me semble être la bonne. J'ai envie de dire à tous : n'hésitez pas à changer, à innover, à inventer. A une condition : ne pas vous renier."

Cette idée avance-t-elle chez nos partenaires aussi vite que la décomposition gagne de l'autre côté ?

La décomposition gagne du terrain bien qu'il existe déjà de nombreuses organisations internationales. La CSCE aurait pu se charger de ce vaste projet si elle était sortie de son domaine étroit de la sécuri-

té. Le Conseil de l'Europe, doté de compétences nouvelles, serait apte à cette tâche. Là va ma préférence. Quant à l'Union européenne, pourquoi ne prendrait-elle pas des initiatives en ce sens ?

En février vont être lancées les Assises de la transformation sociale, la gauche se retrouve-t-elle dans le même état que dans les années 70 où il fallait recomposer ?

Qu'il faille à la gauche reconquérir l'opinion, c'est évident. En France où la gauche l'a rarement emporté, beaucoup de travail s'impose pour que revienne l'alternance. En revanche, la composante socialiste de la gauche est très au-dessus de ce qu'elle était en 1970. Je ne veux pas sortir de mon rôle actuel qui se situe hors des partis, mais je ne veux pas non plus jouer à l'indifférent. Puisque vous me posez la question, je vous répondrai que la méthode utilisée pour préparer les Assises me semble la bonne. J'ai envie de dire à tous : n'hésitez pas à changer, à innover, à inventer. A une condition : ne pas vous renier.

Il y a des constantes de l'Histoire. C'est vrai aussi pour la France. Inventer l'avenir est toujours nécessaire. Chaque génération politique doit avoir son langage pour exprimer son temps. En sachant qu'elle est, fût-ce malgré elle, solidaire des travaux, des peines et des espoirs qui l'ont précédée.

Propos recueillis par
Jean-Luc Mélenchon,
Lyne Cohen-Solal
et Jean-Pierre Bédeï

Vendredi
30%
DE RÉDUCTION
SUR UN ABONNEMENT
1 AN 280 F

Pour recevoir Vendredi retournez-nous le bulletin ci-dessous au 10 rue de Solferino, 75007 Paris, Service lecteurs Vendredi.

☐ Mme. ☐ Mlle. ☐ M.
Nom.....
Adresse.....
..... Ville.....
Code postal ☐☐☐☐☐ Signature :

Vous règlerez plus tard, à réception de facture.

COUP DE GUEULE

Il y a chez ces gens-là une distance au quidam qui est comme l'humidité dans certaines salles de bain : on ne peut ni s'en débarrasser ni la cacher. Quand ils nous disent qu'ils nous aiment, on a l'impression qu'ils ne se rappellent plus notre prénom. Ainsi de M. Balladur jetant ses petites pièces à la piétaille de l'école publique pour la faire rentrer dans ses tanières. Mais Monseigneur, nous y allons par amour ! On voudrait que nos gosses aient mieux que nous. Voilà pourquoi nous courons après le rêve fécond d'un beau pays où les gens ne seraient plus triés d'après leur porte-monnaie, leur religion ou ce qu'on trouve dans son berceau sans l'avoir demandé. Lui, pense qu'aux gages on doit ajouter des étrennes et que tout est dit. Mais les bonnes gens sont plus matois qu'on ne le croit : perdre tout le temps, ce n'est pas du jeu. Alors viendra à charge tout ce qui concourt à faire la grâce médiatique d'aujourd'hui : ses airs d'aristocrate, ses souliers vernis, sa perruque poudrée et même son profil de pélican nourrissier. Quand le carrosse est passé, on voit les ornières. Monsieur a vendu l'argenterie du pays, disputé comme chien de concierge le moindre office pour ses commis, régalé ses amis comme des clients et ses clients comme des amis. Monsieur fait pourchasser la gueuserie des banlieues et relâche les terroristes. Monsieur espère : "vivement demain" et se rassure : "après moi le déluge". L'espérance oublie l'expérience.

Jean-Luc Mélenchon

DE LA MANIF AUX ASSISES

Le sursaut de la gauche

Avec la manifestation laïque et les assises de la transformation sociale, la gauche reprend sa place. Balladur connaît bien des difficultés en ce début d'année.

Rude début d'année pour Edouard Balladur ! Tancé par François Mitterrand, quelque peu lâché par Jacques Chirac, il doit mettre bon ordre dans sa majorité qui s'est lancée dans les grandes manœuvres présidentielles et européennes. "Silence dans les rangs !", a-t-il répliqué en substance, le 7 janvier. Une consigne qui s'avérera très rapidement bien vaine...

En outre, le Premier ministre doit faire face au réveil de la gauche. Dimanche, après les injures lancées par Bayrou, plusieurs centaines de milliers de personnes défileront à Paris afin de défendre l'école publique et de protester contre le coup fourré de la droite pour réviser la loi Falloux. Cette manifestation qui mobilisera au delà des organisations politiques, syndicales et laïques, constitue le mouvement de mécontentement le plus ample auquel ait été confronté le gouvernement depuis mars 1993. Il peut contribuer à remettre en selle la gauche. D'autant que l'opposition s'organise sur le plan politique. L'appel lancé dans "Le Monde" par 740 personnalités de gauche, issues du PS, du PC, du MRG, des écologistes, des organisations syndicales et du mouvement associatif, pour des assises de la transformation sociale, montre qu'un front anti-Balladur est en train de prendre corps. Certes, il n'est pas question de parler d'alliance, mais plutôt d'engager un dialogue et des débats "déconnectés des enjeux électoraux". Cinq thèmes seront traités lors de ces assises : "Pourquoi transformer la société ?" (5 et 6 février, à Paris), "Quelle économie pour l'emploi ?" (en avril, à Rennes), "Vivre ensemble" (en septembre, à Vaulx-en-Velin), "Pratique du pouvoir, citoyenneté et démocratie" (en octobre, à Lille), "Repenser le monde" (en décembre, à Toulouse). Neuf mois après la déroute électorale de la gauche, les Assises, initiées par Michel Rocard et mises en œuvre par Lionel Jospin et Jean-Christophe Cambadélis, deviennent une réalité. Ce défi presque impossible a été relevé. Voilà qui est encourageant. Il reste désormais à dégager des convergences. Et si 1994 marquait le retour de la gauche ?

J.-P.B.

LE RENVOI DES IRANIENS

Le gouvernement en faute

Plus qu'une erreur, le renvoi en catimini à Téhéran des deux présumés terroristes iraniens, réclamés par la justice suisse, constitue une faute, pour le gouvernement et un déshonneur pour la France.

Pour tenter de justifier la décision gouvernementale, aux antipodes des fanfaronnades de Pasqua qui clamait, en 1986, qu'il allait "terroriser les terroristes", Edouard Balladur s'est contenté d'invoquer "l'intérêt national". "Et pour le reste, s'étonnait Michel Rocard, circulez, il n'y a rien à voir, surtout rien à savoir ! Il suffit qu'on lui fasse confiance. Eh bien moi, cette formule ne me convient pas (...) Qui peut croire que l'intérêt national puisse jamais être servi en accréditant l'idée que la France cède au chantage ?".

Nul, à droite, n'imagine qu'un tel aveu de faiblesse puisse servir l'intérêt national invoqué. Il suffit de se rappeler les vociférations soulevées, dans l'opposition de l'époque, lorsqu'en juillet 1990, le terroriste pro-iranien Anis Naccache fut libéré... après dix ans de prison. La même tempête fut soulevée lorsque George Habache, leader palestinien au lourd passé mais en pré-retraite et ne faisant l'objet d'aucun mandat d'arrêt dans notre pays, est venu se faire soigner en France, en janvier 1992. Alain Juppé n'hésita pas alors à fustiger "une honte et une faute politique d'une exceptionnelle gravité", avant de s'interroger : "Y a-t-il encore un Etat en France?" Pour tenter de faire passer la pilule, le gouvernement de Balladur a cherché à en minimiser l'impact hors de nos frontières. Mais Arnold Koller, chef du département fédéral helvétique de justice et de police, lui a infligé un cinglant démenti : "L'intérêt national avancé par la France n'a pas été étayé et le refus d'extrader nous a été communiqué trop tard." Puis il a émis le vœu "que d'autres Etats ne suivent pas l'exemple de la France". Même son de cloche à Washington, où le département d'Etat, qui dit "ne pas comprendre cette décision", a réclamé des éclaircissements.

Il est à craindre que le choix de bafouer la convention d'extradition et celle sur le terrorisme, qui auraient dû conduire à remettre ces deux Iraniens à la justice d'un pays démocratique, voisin et ami comme la Suisse, ait de plus graves conséquences. Cela risque fort de nuire à la coopération quotidienne des services anti-terroristes étrangers avec ceux de notre pays. Ces deux Iraniens avaient été arrêtés début 1993 par la DST grâce à des indications des services allemands. Désormais, ceux-ci risquent d'y réfléchir à deux fois avant de nous faire profiter de leurs renseignements.

Adrien Gillis

Fondation Saint-Simon

L'école contre la barbarie

Le modèle de scolarisation français est un formidable instrument d'intégration républicaine, a démontré un colloque au Sénat (1) avec Michel Rocard.

L'école de Jules Ferry avait une mission claire, instruire les petits Français, transmettre les valeurs de la patrie. Mission accomplie. Elle a été un outil formidable de transformation des petits étrangers, polonais, italiens... en citoyens de la République, et continue à remplir ce rôle avec les nouvelles générations de migrants. Toutes les études le prouvent : il n'y a pas de problème spécifique d'intégration des enfants d'origine maghrébine.

La crise actuelle vient de "l'absence d'objectifs clairement affirmés de l'école d'aujourd'hui", soulignait André Legrand, ancien directeur des collèges et lycées. "Au nom du chômage, on demande d'abord à l'école de former des acteurs économiques et, d'assurer non plus l'égalité formelle des citoyens mais une égalité sociale réelle qui ne dépend pas d'elle", observait Dominique Schnapper (école des Hautes études en sciences sociales).

La vie dans les classes est plus difficile que jadis. Mais, affirmait avec force Michel Rocard : "L'hétérogénéité est le prix à payer d'une volonté nationale éducative puissante : apprendre à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale, ethnique, religieuse, qu'il partage avec ses camarades des valeurs essentielles, civiques, morales, intellectuelles, culturelles."

Enseigner la démocratie suppose aussi de rendre l'école démocratique : "Peut-on apprendre la démocratie en interdisant pratiquement de parole les délégués élèves aux conseils de classe ?", interrogeait Jacques Georges ("Cahiers pédagogiques"). Face à la carence des institutions traditionnelles, et surtout de la famille, l'école doit accepter d'assurer la socialisation des enfants, "apprendre à réfléchir avant de taper, résume Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation. Pourquoi l'école ? Tout simplement pour ne pas sombrer dans la barbarie".

P.J.

(1) Organisé par l'association "Education et devenir" Tél. 16 /78 74 57 70

Victor Hugo contre Falloux

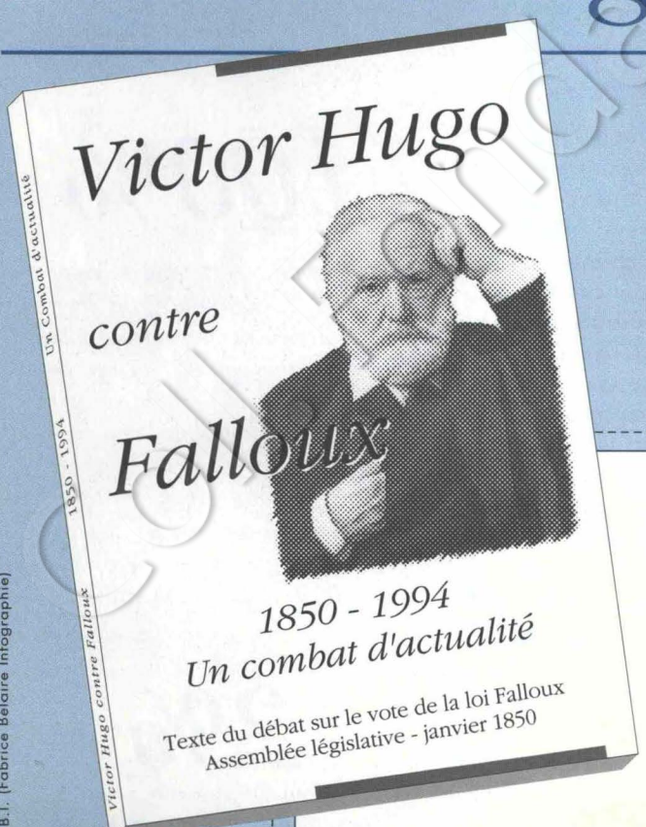

1850 - 1994
Un combat d'actualité

Le texte complet du débat parlementaire.

80 pages

Une édition BOOMERANG COMMUNICATION.

• BON DE COMMANDE •

(à retourner à Boomerang Communication - 5, rue Maurice Denis - 75012 Paris)

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) du livre « **Victor Hugo contre Falloux** » au prix unitaire de 30 FF + 5 FF de participation aux frais d'envoi, soit un total de ..... FF.

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Ci-joint un chèque de ..... FF, à l'ordre de Boomerang Communication.

Maquette : F.B.I. (Fabrice Bélaire Infographie)

NÉGOCIATIONS SOCIALES

Pacte ne vaut pas contrat

Au nouveau contrat social préconisé par François Mitterrand, Edouard Balladur répond pacte pour l'emploi. Les mots, ici, pèsent de tout leur poids.

Il en a lancé l'idée lors de son allocution du 31 décembre, il l'a répétée tout au long de ses interventions publiques, nombreuses en cette période de vœux. François Mitterrand choisit aujourd'hui les colonnes de "Vendredi" pour inviter, une fois encore, les partenaires sociaux à rechercher ensemble les moyens de mieux utiliser pour l'emploi les trois cents milliards que la collectivité consacre chaque année à la lutte contre le chômage.

Imaginer de nouvelles voies pour retrouver le chemin de l'emploi, s'arracher aux intérêts particuliers pour s'élever jusqu'à l'intérêt général, l'invitation est forte. Elle appelle les partenaires sociaux à se dépasser ensemble pour se montrer à la hauteur des enjeux. Le champ est vaste, plus encore que celui de la revalorisation des bas salaires à laquelle ils s'étaient déjà attelés à l'appel du président de la République.

Les syndicats y sont prêts, pas le CNPF. Depuis le début de l'année, il se tait : à peine peut-on entendre quelques voix maugréant aigrement qu'il n'a de leçon à recevoir de personne en matière de politique contractuelle. En effet, pourquoi les patrons dépasseraient-ils leurs intérêts particuliers ? Avec Balladur, ils réussissent très bien en tant que groupe de pression à qui on donne tout (quatre-vingt milliards), en ne demandant rien.

Edouard Balladur, en revanche, cause beaucoup. Il n'arrête pas de trouver excellente l'idée de "nouveau contrat social". D'autant plus excellente qu'il s'est empressé d'en dénaturer le sens : pour lui, il s'agit... de la bonne exécution de sa loi quinquennale sur l'emploi. Comme elle ne peut entrer en application qu'après accord des partenaires sociaux sur les nouveaux dispositifs de temps réduit indemnisé de longue durée, d'indemnité compensatrice pour les salariés acceptant un salaire inférieur à leurs indemnités de chômage, etc, voilà des sujets de négociation tout trouvés. En attendant les sujets de conversation dont est friand Edouard Balladur lors des tables rondes qu'il organise régulièrement à Matignon. La troisième est pour fin février.

Libres et responsables ou aux ordres

On est loin d'un contrat unissant des partenaires libres et responsables pour surmonter "la plus grave question de cette fin de siècle", selon l'expression de François Mitterrand. Avec Edouard Balladur, on tombe dans la basse cuisine. Il rêve d'organisations à sa botte, ayant pour seule liberté celle d'entériner ses propres décisions. Il veut imposer un pacte social qui les emprisonne, comme en Irlande où le gouvernement, le patronat et les syndicats ont conclu un accord pour limiter les hausses de salaires, comme aux Pays-Bas où patronat et syndicats ont accepté le principe d'une modération salariale qui devrait entraîner des baisses de salaires cette année. Il devrait plutôt regarder du côté de la Belgique ou de l'Espagne où les syndicats ont repoussé toute idée de pacte.

Contrat ou pacte, des hommes libres ou ligotés, c'est toute la différence entre la gauche et la droite.

Monique Grima

+13%

En matière de cigarettes, le gouvernement joue les Ponce Pilate. C'est lui qui a "suggéré" aux producteurs de relever leurs prix de 13% en moyenne, ce lundi. En mai dernier, il avait déjà augmenté les taxes de 15%. Aujourd'hui, la méthode est plus discrète, mais aussi efficace car il empoche automatiquement 75,7% du prix de vente de chaque paquet. En un an, celui-ci a augmenté de 52%.

+ 4%

La hausse du prix de l'essence, 2 à 4%, a suivi, le mardi, bien que celui du pétrole brut ait baissé de 20%. Les consommateurs, qui n'ont rien vu de cette baisse-là, ne pourront échapper à l'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, qui avait déjà été relevée cet été pour renflouer la Sécurité sociale. Alors que l'automobiliste paiera dix centimes de plus le super, le transporteur, qui récupère la TVA, en déboursera seulement huit de plus pour son gazole. Quant au fioul lourd pour l'industrie, il reste au même prix.

+100%

A partir de samedi, les citadins paieront leurs coups de fil deux fois plus cher. Pour 73 centimes, ils ne pourront plus téléphoner que trois minutes au lieu de six. Mais ils se consoleront en pensant aux entreprises qui appellent l'étranger : depuis décembre, elles paient 7,7% de moins. Cette fois encore, Balladur a privilégié ses petits copains : les ruraux pourront téléphoner au même prix à beaucoup plus de monde.

+2%

C'est l'augmentation, au premier janvier, des prestations sociales, des retraites, etc. Moins que l'inflation, 2,1% en 1993.

Collection Jean-Jaurès

La cité de la lecture

Avec ses 5.000 m2, la médiathèque du Canal, à Saint-Quentin-en-Yvelines, devient le plus grand équipement de lecture d'Ile-de-France, géré par une collectivité.

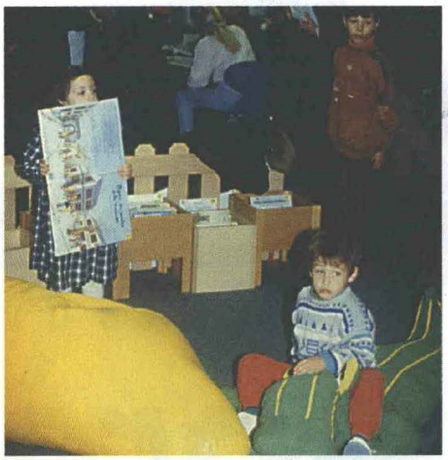

La médiathèque du Canal, tout comme le théâtre, son voisin, est une réalisation de l'architecte Stanislas Fiszer, auteur notamment du Centre de recherches des archives nationales. Ce bâtiment, très identifiable, est devenu une sorte de référence urbaine. On est frappé par l'unité de ton et de forme. Aucune fausse note dans le mobilier design. Tout est conçu pour un système de circulation libre évitant les encombrements. Les ouvrages sont installés dans des rayonnages éclairants donnant une impression de boîtes à trésor. Depuis l'ouverture, mi-octobre 1993, la population s'est vite approprié cet équipement. Environ 9.000 personnes par semaine le fréquentent et, fin décembre, on comptait déjà 25.000 inscrits.

Entre livres et revues, disques compacts, cassettes, partitions, cassettes vidéo et logiciels, près de 100.000 documents sont à la disposition du visiteur. "Nous possédons aussi un auditorium avec une programmation de musique et de films -explique Véronique Leport, responsable de la médiathèque- une formathèque pour l'autoformation sur ordinateur, un centre infodoc avec toutes les informations pratiques et juridiques concernant la vie quotidienne et locale, une borne d'images reliée au centre Georges Pompidou et des encyclopédies sur CD Rom. Et à la bibliothèque jeunesse, un coin "heure du conte" où les enfants découvrent de belles histoires.

Cette médiathèque, inscrite dans la politique culturelle du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) que préside Roland Nadaus, maire de Guyancourt, répond aux attentes de la population particulièrement variée. 30% des habitants sont inscrits au réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines (médiathèque du Canal, médiathèque des 7 Mares, bibliobus) alors que la moyenne nationale n'est que de 16%. Un exemple pour donner à la ville nouvelle un centre ville à sa mesure.

Chrystie Lipani

Médiathèque du Canal, quai François Truffaut. BP 607, 78056 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex. Tél. 30 96 96 00.

PICARDIE

Créer 5.000 emplois

En proposant un fonds régional pour la création d'emplois d'utilité sociale, le groupe socialiste du conseil régional de Picardie, présidé par Walter Amsallem, maire de Beauvais, essaye de rendre opérationnel un concept avancé par les socialistes : réorienter les fonds d'indemnisation du chômage en direction de l'activité. L'idée avait déjà été dégagée lors des Etats généraux de Lyon et reprise lors du congrès du Bourget. Aujourd'hui, les socialistes de Picardie se sont mis d'accord pour défendre ce type de dispositif. La proposition a été faite dans le cadre de la discussion budgétaire au conseil régional et sera reprise dans les trois départements de la région. "Ce n'est pas la vocation première du conseil régional d'agir pour l'emploi, explique Dominique Théo, du groupe socialiste, mais, compte tenu de la gravité de la situation, on ne peut pas passer sous silence cette compétence." Au 31 octobre 1993, il y avait 109.109 chômeurs en Picardie dont 33.791 depuis plus d'un an. Or les socialistes picards estiment qu'une somme de 200 MF (région et départements) permettrait de financer 5.000 demi-SMIC qui, ajoutés aux allocations maintenues et en contrepartie naturellement de l'acceptation d'une activité (garde à domicile d'enfants, de personnes malades, aide aux associations, aux collectivités...) assureraient 5.000 emplois à temps plein rémunérés au SMIC. Cette proposition sera annexée au contrat de plan. La région avancera 5 MF, et un groupe de travail devrait être mis en place dès à présent. C'est un premier pas, l'idée pourrait être reprise.

SOISSONS

Prévenir plutôt que guérir

"Rassembler les hommes qui ont pris conscience que seul le fruit du travail de tous peut apporter les moyens de ne pas faire partie de la liste des victimes." Une phrase clé qui sera, les 27 et 28 janvier 1994, à Soissons (Aisne), au cœur des deuxième assises nationales de la sécurité routière dans les villes moyennes.

L'enjeu de ces rencontres est de taille, il correspond à la grave réalité des chiffres. La route a encore tué 9.083 personnes en 1992. Un constat qui rappelle l'humilité avec laquelle il faut continuer de réfléchir et d'agir.

Ces assises sont organisées conjointement par la ville de Soissons, cité pilote en matière de sécurité routière, la Fédération des maires des villes moyennes, et avec le concours, entre autres, du ministère des Transports et de la direction de la Sécurité et de la Circulation routières. Elles réuniront élus et acteurs nationaux et locaux. Objectif : répondre aux soucis des responsables de collectivités locales et confronter les pratiques pour donner naissance à de nouvelles stratégies. Renseignements : Angela Ciaravella, tél. 23 59 91 08.

© Fondation Jean Jaurès

Sous la pression de François Mitterrand, mais aussi en raison de l'horreur des faits, les seize chefs d'Etat membres de l'OTAN se sont une nouvelle fois , à Bruxelles, les 10 et 11 janvier, déclarés prêts à "lancer des frappes aériennes", sous l'égide de l'ONU pour lever les obstacles à l'accomplissement du mandat de la FORPRONU. Sur proposition franco-britannique, des actions concrètes sont aussi envisagées pour relever le contingent canadien à Srebrenica et ouvrir l'aéroport de Tuzla pour acheminer l'aide humanitaire. Cette pression supplémentaire sera-t-elle enfin suffisante ?



LA POURSUITE DE LA GUER

Après la di

Michel Rocard s'est félicité de la fermeté affichée par l'OTAN, qui peut permettre "de passer d'un cessez-le-feu conseillé à un cessez-le-feu imposé".

Des militaires empêchés par leur employeur d'exécuter leur mission, un rapporteur de la Commission des droits de l'homme de l'ONU las de rédiger des rapports répétitifs jamais suivis d'effet, un tribunal international chargé de réprimer les criminels de guerre dépourvu des moyens de fonctionner, la liste serait longue des hommes et des femmes révoltés et des institutions ridiculisées par la paralysie de la communauté internationale en ex-Yougoslavie. Le général Cot, commandant de la Forpronu, en est à polémiquer ouvertement avec le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, pour obtenir l'autorisation d'appliquer les résolutions du conseil de sécurité qui prévoient l'utilisation de l'armée aérienne.

Au cœur d'un deuxième hiver, non pas de guerre, mais de massacre des innocents, alors que les chiffres des pertes humaines, des destructions, des personnes déplacées, des convois humanitaires bloqués ou pillés, perdent toute signification, la question du "Que faire de la Bosnie ?" se trouve une fois de plus relancée.

Le débat se focalise sur le point de savoir s'il faut maintenir ou rapatrier les casques bleus, ce qui est légitime de la part des pays qui fournissent des contingents et s'interrogent sur l'utilité de leur présence, comparée aux pertes qu'ils subissent. Certains hommes politiques, dont notamment les médiateurs Owen et Soltenberg, ont néanmoins une curieuse façon de poser le problème en brandissant le retrait de la Forpronu comme une

Partenariat pour la paix

Eclipsés par la guerre en Bosnie, deux pas vers la paix ont aussi marqué le sommet de l'OTAN.

- *L'adoption du projet américain de "partenariat pour la paix" ouvert à tous les pays de l'ancien bloc de l'est, y compris la Russie.*
- *L'annonce par Bill Clinton de la signature prochaine d'un accord trilatéral garantissant à terme la dénucléarisation de l'Ukraine.*

Une satisfaction pour l'Europe : la reconnaissance d'une "identité européenne de sécurité et de défense".

Col. Fondation Jean Jaurès



RE EN BOSNIE

plomatie, l'action

menace. Menace adressée à tous les belligérants, alors que les seuls visés sont en réalité les Bosniaques. Le départ éventuel des casques bleus devient ainsi un élément de pression décisif pour faire accepter par Sarajevo le dernier plan de paix de l'Union européenne qui accorde aux Bosniaques 33,33% du territoire de leur pays.

Sans même rappeler les grands principes et les réalités géopolitiques qui condamneraient cet accord sur le fait accompli par la terreur et l'épuration ethnique, comment croire sérieusement qu'une signature apposée au bas d'un tel texte pourrait engager une autorité bosniaque ? Le général Mladic, chef effectif des nationalistes serbes en Bosnie, répète de son côté, à l'envi, qu'il n'abandonnera aucun des territoires qu'il a conquis. Les Américains, qui font d'un accord politique conclu de bonne foi une condition de leur participation à une force chargée d'en garantir l'application, ne sont pas près d'envoyer leurs boys en Bosnie.

"Tirer ou se tirer"

Dans cette situation où la paix est aussi impossible que la guerre est intenable, Bernard Kouchner et Michel Rocard viennent, par leur déclaration dans le "Journal du dimanche", d'appeler l'opinion et les gouvernements à un sursaut. Les politiques d'expansion ethno-nationaliste en œuvre dans l'ex-Yougoslavie sont inacceptables disent-ils, et ils dénoncent le danger que représenterait leur triomphe, demandent qu'il leur soit porté un coup d'arrêt immédiat, à Sarajevo. Ils proposent que la reprise des négociations sur la Bosnie-Herzégovine soit précédée d'un cessez-le-feu, imposé si nécessaire par des frappes aériennes, afin que les discussions puissent se dérouler hors de la menace des armes du plus fort. La décision du sommet de l'Alliance atlantique de permettre, éventuellement, l'intervention de l'aviation de l'OTAN contre les nationalistes serbes n'est que la réitération d'une menace jamais mise à exécution. Elle ne signifie aucunement l'imposition immédiate d'un cessez-le-feu.

Plus important, le ralliement des Etats-Unis au plan de partition des Douze confirme, s'il en était besoin, que la communauté internationale semble avoir fait son deuil de la Bosnie-Herzégovine au profit de la grande Serbie et d'une simili grande Croatie.

Maurice Lazar



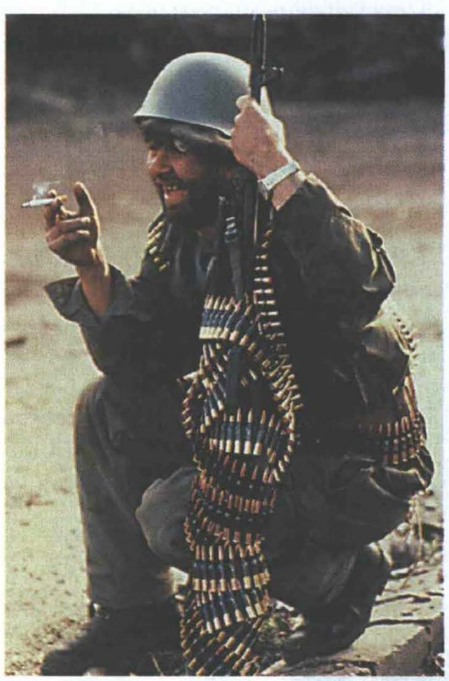

Collection Jean-Jaurès

L'AN 1 DE MAASTRICHT

Les quatre chantiers de la présidence grecque

Depuis le 1er janvier, la Grèce préside l'Union européenne qui dispose, désormais, des instruments nécessaires pour s'organiser dans les faits.

Il y a six mois, la CE était au milieu du gué. Sous l'impulsion remarquable de la présidence belge, (juillet/décembre 1993), les principales difficultés qui freinaient son développement ont été levées : enfin ratifié (avec retard) par tous les Etats membres, le traité de l'Union européenne est entré en vigueur le 1er novembre 1993. Les 10 et 11 décembre, lors du conseil européen de Bruxelles, les Douze ont réglé la lancinante question du siège des institutions. Ils ont surtout adopté, dans leur principe, les principales pistes proposées par le livre blanc de la commission "Croissance, compétitivité, emploi", pour relancer l'économie et lutter contre un chômage qui touche plus de dix-sept millions de personnes. Enfin, les accords du GATT ont été signés dans des conditions qui ont renforcé la cohérence et la cohésion des Européens. Signe des temps ? Bill Clinton, lors de son premier voyage en Europe depuis son élection, s'est félicité du processus d'unification européenne.

La Grèce aborde donc sa présidence dans un paysage relativement dégagé, tout au moins dans ses moyens d'action. Mais les quatre principaux chantiers qui s'ouvrent devant elle ne sont pas des plus aisés.

- Le premier est l'application concrète du traité de Maastricht. L'Union économique et monétaire (UEM) est entrée, le 1er janvier 1994, dans sa phase 2, avec la création de l'Institut monétaire européen (IME), dont le siège est à Francfort. L'IME est notamment chargé de préparer le passage à la monnaie unique (phase 3 en 1997 ou 1999).

Le traité comprend aussi un volet politique, dont la réalité devra se faire sentir dans les domaines où des initiatives peuvent être prises, concrétisant -enfin- aux yeux d'une opinion publique dubitative, l'Union européenne nouvelle (coopération en matière de police, de justice et d'immigration, politique extérieure et de sécurité commune et, notamment, mise en œuvre d'un "pacte de stabilité" avec les pays d'Europe centrale et orientale et affirmation d'une "identité européenne de défense" appelée de ses vœux par François Mitterrand lors du sommet de l'OTAN).

- Le deuxième chantier -sans doute l'un des plus importants- est celui de la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre le chômage, adopté lors du conseil européen de décembre. Il s'agit, là aussi, de passer du plan des principes à celui de la réalisation concrète. La présidence grecque devra faire diligence pour s'assurer, quasi quotidiennement, de l'application par les Etats membres, de mesures qui se déclinent au niveau communautaire, mais aussi à l'échelon national, voire local.
- Troisième chantier, et non des moindres, celui de l'élargissement. On sait qu'officiellement les négociations avec les quatre pays candidats, Autriche, Finlande, Norvège et Suède, devraient être achevées en mars 1994. Le délai sera-t-il tenu ? Les discussions achoppent sur l'agriculture finlandaise et autrichienne, comme sur la pêche norvégienne. Par ailleurs, la ratification de l'accord, une fois conclu, devrait se révéler ardue dans certains pays où les opinions sont rétives à toute idée d'intégration européenne.
- Quatrième chantier, la préparation des élections européennes des 9 et 12 juin 1994 selon les modes de scrutin et les pays. Lourd enjeu pour la présidence grecque, qui devra mobiliser un électorat dont l'intérêt pour cette consultation n'est pas acquis d'avance. Beaucoup dépendra de l'image qu'elle aura su donner de l'UE à travers l'action menée au cours des six prochains mois. Une issue à la guerre civile en Bosnie, qui mine chaque jour davantage l'idée européenne, pourrait changer bien des choses. La nouvelle présidence en fait sa "priorité". Souhaitons qu'elle réussisse.

Ghislaine Toutain

PROCHE ORIE

Le temp

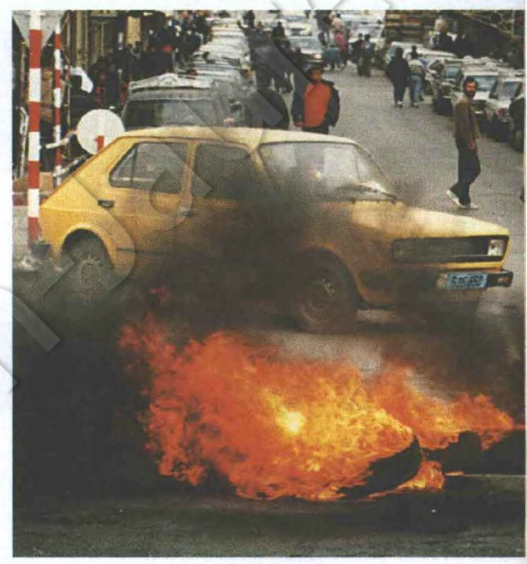

Les discussions OLP-Israël butent notamment sur les épineuses questions du contrôle des frontières avec l'Egypte et la Jordanie, la sécurité des implantations juives à Gaza et la superficie du territoire autour de Jericho. Dans les deux camps, les opposants à l'accord puisent dans ces difficultés -en réalité inévitables tant l'enjeu est grand- la justification de leur action de destruction. Mais ils risquent bien d'être vite déçus, tant sont puissantes les motivations qui poussent les protagonistes de l'accord à aboutir, quels que soient les obstacles à surmonter.

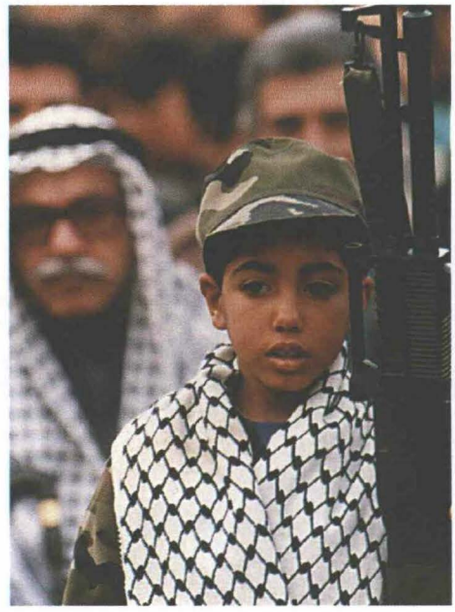

N T

s de la paix

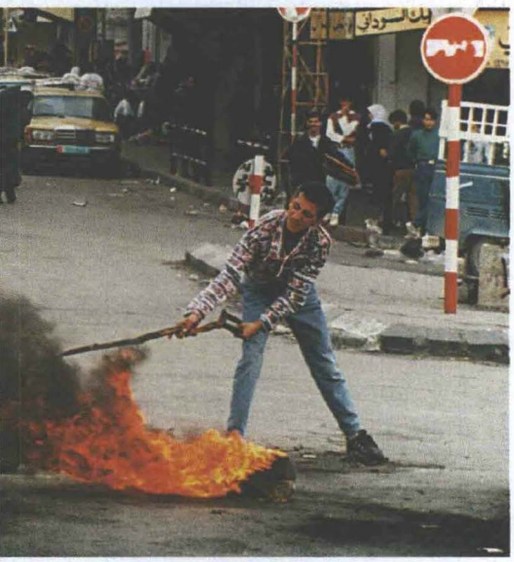

Suspendues le 29 décembre 1993, les négociations entre Israël et l'OLP sur la mise en œuvre concrète de l'accord Jericho-Gaza ont repris le 10 janvier à Taba en Egypte.

C'est ce qui ressort du livre, en forme de cri d'espoir, que publie Shimon Peres (1), ministre israélien des Affaires étrangères et artisan de la première heure de la paix en marche aujourd'hui. Pour l'auteur, le Moyen-Orient se trouve "à un carrefour de l'histoire". Menacé, comme désormais le reste du monde, par la propagation du khomeinisme "et du fondamentalisme islamique, qui puise ses sources dans la misère et l'ignorance, le Moyen-Orient n'a d'autre issue que le développement économique et social, porteur de démocratie. Comme ont su se réconcilier Français et Allemands au lendemain de la seconde guerre mondiale face à l'ennemi commun d'alors, l'URSS, Israël et les Palestiniens, mais aussi l'ensemble des Etats arabes doivent faire front commun contre le fondamentalisme fondé sur le "rejet total du progrès vers la modernité et sur la haine collective à l'égard de la culture occidentale."

Pour y parvenir, écrit Shimon Peres, il faut "abattre les frontières de la haine" et jeter les bases "d'une nouvelle manière de penser", reconnaître que "la guerre ne résout aucun problème, la paix est la solution." C'est ce qu'ont compris, tout au long des huit mois de négociations secrètes à Oslo qui ont enfin fait basculer l'histoire et que le ministre raconte avec passion, les négociateurs éclairés israéliens et palestiniens.

A la recherche d'un Jean Monnet

"Le Moyen-Orient a besoin aujourd'hui de son Jean Monnet", poursuit l'auteur, qui élabore un véritable programme d'organisation de la région dans tous les domaines (économie, sécurité, éducation, infrastructures, eau) destiné à permettre son intégration "dans le monde démocratique moderne" dont pourraient s'inspirer ceux qui, à Paris, débattent actuellement de ces questions.

Mais ce livre est aussi un plaidoyer pour la connaissance, contre l'obscurantisme, pour la dignité humaine, pour la réconciliation et la naissance d'un "nouveau Moyen-Orient", porteur "d'un avenir meilleur pour les Juifs et les Arabes, pour les Israéliens et les Palestiniens, sur cette terre qui est chère à chacun de nous." C'est de paix, de bonheur et d'amour dont est pétri ce livre fou de raison.

G.T.

Le long chemin vers la paix passe par bien des douleurs et des violences.

(1) Shimon Peres, "Le temps de la paix". Ed. Odile Jacob, 260 p., 130 F.

EN BREF

- ***Alors que l'Algérie s'enfonce dans le chaos, la conférence nationale de consensus qui doit se réunir les 25 et 26 janvier est bien mal partie. Le Front des forces socialistes (FFS) n'y participera pas et le FLN émet de sérieuses réserves sur le projet de plate-forme. Quelle issue pour ce pays qui compte déjà 3.000 morts ? La population est terrorisée et les demandes de visas affluent dans les consulats.***
- ***Depuis le 2 janvier, le Chiapas a déclaré la guerre au gouvernement mexicain. Le mystérieux commandant Marcos a repris le cri de révolte lancé par Emiliano Zapata en 1911 : "Terre et liberté". A Mexico, on parle de complot. Le Chiapas a certes profité du programme de solidarité du président Salinas. Mais il cumule toujours les mauvais chiffres du sous-développement. Le boomerang d'une modernisation sans démocratisation se fait sentir à sept mois des présidentielles.***
- ***"L'Europe de toutes les couleurs" sera projeté à Strasbourg, le 18 janvier, au cours de la session du Parlement européen. Ce film s'inscrit dans la campagne du groupe socialiste contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme. Les socialistes font le pari d'une Europe ouverte, accueillante et non raciste.***

Collection Jean Jaurès

Gueugnon

Ville de Saône-et-Loire
9.817 habitants

Capitale mondiale de l'acier inoxydable

à 1h30 de Paris par TGV
Pays de verdure au coeur du Charolais, Ville dynamique, sportive, culturelle, recherche son

Secrétaire Général

Mission :
- collaborateur direct du Maire,
- direction et coordination des services (140 agents).

Profil :
- formation juridique et financière,
- aptitude à la gestion des ressources humaines,
- intérêt pour l'intercommunalité,
- esprit de synthèse, sens de l'organisation, de la négociation,
- qualités relationnelles et d'encadrement,
- disponibilité et dynamisme,
- expérience communale confirmée dans un emploi similaire.

Avantages :
- prime de responsabilité (15 %),
- 13e mois indiciaire,
- indemnité de syndicat,
- logement de fonction.

Poste vacant le 1er février 1994

Envoyer candidature manuscrite et CV à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - Rue de la Liberté
71130 Gueugnon

avant le 21 janvier 1994

La Ville de Neuilly-sur-Marne

recrute

- Un Conseiller en Economie sociale et familiale (titulaire du D.E.)
- Un Directeur (titulaire du D.E.F.A.) et des Educateurs spécialisés (titulaires du D.E.) pour l'animation d'un équipement situé dans un quartier en développement social

Pour sa résidence pour personnes âgées :
- Un(e) infirmier(e) (titulaire du D.E.)
- Cinq auxiliaires de soins (titulaires du CAFAS)

Trois attachés dont :
- Un responsable de la Direction des Finances
- Un responsable de la Direction Population (affaires générales, état civil, élections)
- Un responsable de la Direction générale

Adresser CV + photo à :
Monsieur le Maire
BP 40 - 93331 Neuilly-sur-Marne cedex

La Ville de Villeurbanne

2e ville du Rhône, 120.000 habitants

recrute un

Chargé de Mission du Contrat Ville

Il/elle aura à coordonner, pour la ville et l'Etat, l'élaboration et la conduite des programmes du Contrat de Ville afin de permettre une action publique cohérente pour l'insertion et contre les exclusions.

Mission :
- travail avec les élus municipaux, en particulier l'adjoint assurant le pilotage politique du Contrat de Ville,
- collaboration avec le chargé de mission "prévention" pour la mise en place et le fonctionnement d'outils de connaissance de la réalité sociale et d'un dispositif d'animation de la vie des quartiers,
- coordination des responsables administratifs et techniques chargés de la mise en œuvre des actions du Contrat de Ville (réunions mensuelles),
- travail avec les acteurs sur le terrain.

Profil :
- expérience d'un travail partenarial dans le cadre de la politique de la ville,
- diplomatie, capacité d'écoute et de négociation,
- rigueur et initiative dans l'organisation de son travail.

Rémunération de 12.000 F net par mois.

Adresser lettre, CV à Monsieur le Maire, Direction des ressources humaines, Hôtel de Ville, BP 5051, 69601 Villeurbanne cedex.

vi eurbanne

Issoudun

(15.000 habitants)
Département de l'Indre

La Maison de l'Enfance du Centre Municipal d'Action Sociale

recrute :

une Directrice pour crèche familiale (40 enfants) et halte garderie (20 enfants).

Conditions de recrutement :

avoir plus de 25 ans et 5 ans d'ancienneté dans le grade de puéricultrice.

Adresser lettre de candidature à :

André Laignel
Maire d'Issoudun
Président du Centre Municipal d'Action Sociale
Hôtel de Ville
Place des Droits de l'Homme
36100 Issoudun

Emploi

■ JF expérimentée rech. travaux **illustration** (ordinateur/pastel) ou **maquette**. Logiciels : X Press, Illustrator, Photoshop.
☎ (1) 42 72 26 06
Fax : 42 72 53 91

■ Je saisis vos thèses, mémoires, scénarios, etc. Mac., imprimante laser. ☎ (1) 42 09 71 67. (rép.)

Livres

■ Vends 8 livres coll. "Les Grands Révolutionnaires". Très belle édit. (1.000 ex.). Reliés mouton. Valeur neufs : 500 F, vendus **400 F** chaque. (500 pages).
☎ 44 46 24 26

Collection Jean-Jaurès

PASSEZ VOS PETITES ANNONCES DANS "VENDREDI"

NOS TARIFS 94 :

le module : 2.000 F HT
1/12e de page : 3.500 F HT
1/6e de page : 6.000 F HT
1/4 de page : 10.000 F HT
les 5 lignes : 200 F HT (soit 237 F TTC)

Adressez votre annonce accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre de "Vendredi" à :
"Vendredi" Annonces
10 rue de Solferino, 75007 Paris
Tél.: (1) 45 56 78 57 / 78 56
Fax : (1) 45 51 47 03

La protection sociale en danger

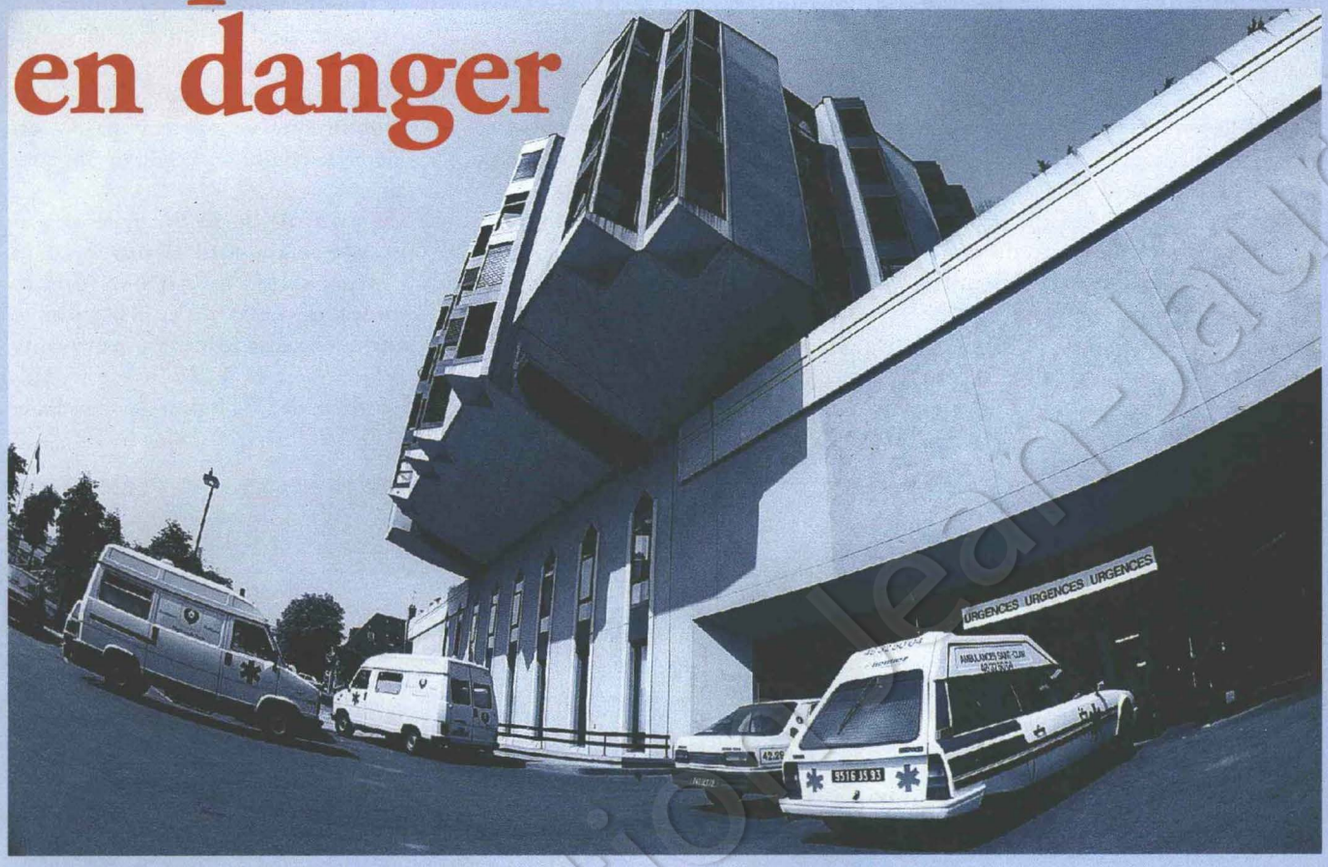

Dernier thème libéral à la mode : ce serait le haut niveau de protection sociale en Europe qui serait responsable de la crise et du chômage. Enjeu des prochaines élections en Allemagne, la protection sociale est en France rognée par le gouvernement Balladur. Crise de l'Etat-providence ? Difficultés de la sécurité sociale française ? Un débat sur le fond entre deux praticiens, Gilles Johanet et Bernard Dexet*.*

Les problèmes que pose la sécurité sociale en France illustrent-ils une crise de l'Etat-providence ?

Gilles Johanet : La confusion est souvent entretenue entre l'Etat-providence à l'anglo-saxonne et une sécurité sociale universelle, gérée et financée par les actifs, qui constitue un centre de décision distinct de l'Etat. L'Etat est comptable de la cohésion sociale mais un Etat-providence qui ne protégerait que les plus faibles basculerait dans un régime d'assistance.

Bernard Dexet : Le système de protection sociale français est une institution non étatique. L'argent n'appartient ni à l'Etat ni aux patrons. Il provient de la rémunération du travail et est destiné à répondre aux besoins des assurés et des familles. Mais les gouvernements et le patronat le dévient vers d'autres objectifs. Ce n'est donc pas l'Etat-providence qui pose problème.

Dans ce système, quelle part faire à l'assurance, à la solidarité ?

G.J. : En théorie, la Sécurité sociale est essentiellement un régime d'assurance. En réalité, c'est aussi un régime de solidarité : maintien de droits quand le travail fait défaut, couverture universelle et cotisation proportionnelle aux revenus alors que la prestation en est indépendante. A chaque fois qu'on sépare assurance et solidarité, comme lors de la modification de l'assurance-chômage en 1983, on aboutit à une sélectivité accrue du régime d'assurance et à isoler le noyau de solidarité, vite considéré comme une charge stérile pour l'économie.

B.D. : La notion de solidarité est pervertie pour remettre en cause le système mis en place à la Libération. La logique assurancielle, c'est la couverture des gens qui sont solvables. Les autres sont renvoyés à la "solidarité". Ce n'est pas acceptable. Cette logique creuse de profondes et graves inégalités.

▶

Fonds Jean-Jaurès

Les libéraux avancent l'idée qu'il y a moins de chômage dans les pays où la protection sociale est moins forte. Qu'en pensez-vous ?

G.J. : Il n'existe pas en Europe d'excès de protection. En France, elle est même médiocre : la France est au dix-huitième rang de l'OCDE en ce qui concerne le taux de prise en charge collective des dépenses de santé. Aucun pays développé, à part les Etats-Unis, modèle de gaspillage, ne protège moins que nous.

B.D. : En Europe, les gens sont loin d'être trop protégés. Gilles Johanet dit que la sécurité sociale en France serait beaucoup moins efficace que celle d'autres pays européens. Les principes de la Sécu sont-ils responsables de la situation actuelle ? Si oui, il faut faire autre chose ! Mais si l'on répond que des mesures précises ont conduit la Sécurité sociale aux difficultés actuelles, il faut mettre en œuvre des mesures différentes.

Ceux qui prétendent que la protection sociale coûte trop cher estiment préférable que les gens soient rémunérés à des niveaux inférieurs plutôt que de dériver vers l'exclusion.

G.J. : C'est une vision inacceptable. C'est formidable que le Coréen moyen gagne 1500 F par mois alors qu'il y a quinze ans il en gagnait 200. Mais difficile de faire croire à un Français qu'il est formidable de gagner 1500 F alors qu'il en gagnait 3000. Moins de chômage au prix de moins de Sécu, c'est moins de cohésion sociale. Economiquement y sommes-nous vraiment contraints ? Les coûts salariaux ne sont pas du tout au premier niveau mondial. Même le CNPF le reconnaît.

La responsabilité des difficultés de la Sécu est générale : l'Etat n'a une vision claire des réformes à accomplir que depuis 1989. Avant, il avait une vision comptable. Les partenaires sociaux ont esquivé pendant longtemps les problèmes épineux. Les professions de santé ont considéré que l'univers médical et l'univers économique étaient strictement incompatibles, ce qui est une imposture absolue.

B.D. : L'Etat n'est pas une abstraction, des gouvernements ont fait des choix. Au nom d'une efficacité économique, ont été imposés des reculs de protection sociale. Or à chaque fois qu'il y a des reculs de protection sociale, des reculs économiques sont générés. En matière de santé les reculs imposés dans la prise en charge des besoins ne les minimisent pas. Au contraire : pour y faire face les familles prélèvent sur d'autres postes de consommation.

Au nom de la compétitivité, les charges sociales ont été abaissées. Malgré ces allègements, l'efficacité économique ne s'accroît pas. C'est même le contraire. Les solutions sont ailleurs.

Le trou de la Sécurité sociale, est-ce un vrai débat ? On a l'impression qu'on est tout le temps en train de courir pour le combler sans jamais y parvenir.

B.D. : Le trou de la Sécu est le résultat direct de l'évolution de l'emploi et



"Un médicament ça ne se prend pas à la légère" (campagne télévisée d'octobre 1993).

collection Jean Roubier

des salaires. Le débat porte essentiellement sur la partie des dépenses, or c'est au niveau des recettes que se posent les vraies questions.

G.J : Le trou, incontestable, est causé par une stagnation sans précédent des recettes. S'il y a reprise économique, demain, avec 3 % de croissance, le chômage baissera peu, en revanche les recettes de la Sécu remonteront à 4,5%. Mais le rythme des dépenses pose aussi problème. Pourquoi, sur dix ans, la croissance des dépenses de santé en Europe est-elle en moyenne de 2,2% et en France de 4,8%? La satisfaction est-elle plus grande ? Non ! Mais le gaspillage, lui, est considérable !

B.D. : Dépenses et recettes ne sont pas dissociables. La logique de rentabilité financière prévaut. Combien coûte l'abandon par Thomson de la CGR (Compagnie générale de radiologie) et le fait qu'aujourd'hui Siemens ait le monopole du marché de l'imagerie médicale ? L'argent des salariés sert à soutenir des taux de profit surdimensionnés dans un certain nombre de sphères industrielles. L'accusation est centrée sur l'assuré social, qui abuserait et consommerait trop, sur le médecin, qui aurait une conception lucrative de son métier. Il faut prendre en compte tous les paramètres. Or il existe des sujets tabou.

G.J. : Pas celui-là ! Dans les prévisions de dépenses de la Commision des comptes pour 1994, 400 millions d'économie sont inscrits pour les différentes prothèses, notamment celles du genou, les assurés étant toujours pris en charge à 100 %. Ce prix ne peut plus faire dix fois la culbute.

B.D. : Le principe des références médicales permet d'établir des critères d'efficacité et de qualité des soins, à condition que le débat soit public et contradictoire, que la liberté de prescription des médecins ne soit pas remise en cause. Mais introduire des mécanismes de régulation comptable des dépenses signifierait un renforcement du rationnement des soins.

Est-il possible de vivre au-dessus des moyens de la Sécurité sociale ?

G.J. : Si c'est nécessaire : absolument ! L'équilibre dépenses-recettes doit être pluriannuel. De plus, il existe des marges de redéploiement considérables sur certains prix pratiqués en France -scandaleusement élevés par rapport à la moyenne mondiale- et sur la consommation de médicaments. Les dépenses augmentent en Allemagne de 1,5% par an, or le vieillissement y est deux fois plus fort qu'en France, où elles croissent de plus du triple !

La Sécurité sociale doit être gérée de façon beaucoup plus transparente en tenant compte des données économiques. Prenez la fourniture de sang : le culot de facteur 8 immuno-purifié est mis sur le marché mondial à 2,20 F. Et nous, nous le payons 4,10 F. Surcoût pour la Sécu : 500 millions par an. Par ici la bonne soupe !

> *"L'Etat-providence n'est pas simplement en situation de déficit chronique, il est également en situation de perte de légitimité morale. Cela est dû principalement au caractère de plus en plus opaque des opérations de distribution. Il y a un besoin de restructurer le système de production de la solidarité et de l'assurance sociale ainsi que de relégitimer le système de distribution lui-même, en rendant plus visibles les mécanismes du prélèvement."*
>
> Pierre Rosanvallon,
> Vendredi-Idées / février 1993.

Le système de redistribution de la protection sociale fonctionne-t-il bien ? Le mouvement va-t-il de ceux qui sont favorisés à ceux qui le sont moins ?

G.J. : Le favorisé est celui qui n'est pas exposé au risque de perte d'autonomie, le défavorisé celui qui la subit. Cela ne se confond pas avec riches et pauvres. Comme on est incapable d'avoir en France un impôt sur le revenu à l'égal de la moyenne des pays de l'OCDE, on dit de temps en temps : la Sécu devrait redistribuer entre riches et pauvres ! Non. C'est le rôle de l'Etat. Ce serait déjà bien que la Sécu ne fasse pas l'inverse. Or notre régime de retraite favorise les hauts revenus. Et les prestations familiales aussi.

B.D. : Je n'entrerai pas dans la logique de Gilles Johanet. Actuellement, le partage s'effectue globalement des moins démunis vers les plus démunis. Des revenus échappent complètement à l'effort de solidarité. Les placements financiers, qui bénéficient de privilèges fiscaux considérables, ne versent, actuellement, que 2 % à la solidarité. Commençons déjà par établir plus de justice dans le financement de la solidarité.

G.J. : Pourquoi, en France, la taxation du capital est-elle aussi faible ? Prétendûment pour qu'il ne fuie pas, mais en Grande-Bretagne où elle est beaucoup plus forte, il ne fuit pas pour autant. Les gens qui gagnent 30, 40, 50.000 F par mois, Bernard Dexet les qualifie de moins démunis, mais à ce train-là les pauvres vont bientôt s'appeler les mal-possédants...

B.D. : La Sécu répond en termes de droits à des gens qui ont des besoins, indépendamment de leurs revenus. Ensuite, il appartient à la fiscalité de faire que leur contribution soit différenciée en fonction de leurs revenus.

Comment voyez-vous l'évolution du système face à l'aggravation du chômage, au fait qu'il y a moins d'actifs pour payer les retraites, à la montée du Sida ?

B.D. : L'avenir financier de la Sécurité sociale est lié à l'évolution de l'emploi. Les solutions ne sont pas spécifiques à la Sécu. Quel partage de la richesse actuellement disponible ? Sur la base de quelle conception pour permettre la création de richesse supplémentaire ? Nous n'avons pas de réponses toutes faites.

La CGT travaille sur une évolution du mode de calcul du salaire socialisé qui introduirait la notion de richesse créée dans l'entreprise. Nous avons eu l'occasion de discuter de nos propositions avec les gouvernements et les ministres. Il est regrettable qu'aucun d'entre eux n'ait mis ce débat à l'ordre du jour.

G.J. : Là où le bât blesse, c'est le refus d'engager un véritable débat sur la Sécurité sociale. A quoi doit-elle servir ? Comment est-elle alimentée ? ▶

Comment doit-elle être gérée ? Le vieillissement représente un facteur de croissance des dépenses inférieur à 1/2 point par an. L'issue normale -qui est de mourir vieux après des soins- fait que le risque maladie pour lequel vous cotisez est devenu une probabilité quasi-certaine. L'argument : je cotise mais je ne suis même pas sûr d'en profiter, est moins vrai que jamais.

Autre question : pourquoi le progrès technique serait-il facteur de baisse des coûts partout sauf en France ?

Pour avoir un vrai débat politique, l'information ne doit pas, comme c'est le cas pour la Commission des comptes, être aux mains du gouvernement. Et les employeurs doivent aussi savoir ce qu'ils veulent. Il serait singulier que les employeurs soient responsables de la gestion de la Sécu, sans être responsables du résultat.

Le Parti socialiste a voté à son congrès de L'Arche en faveur d'une Sécu administrée exclusivement par les syndicats de salariés.

B.D. : Ces choix n'ont pas été faits à l'époque où il y avait une majorité parlementaire socialiste pour les mettre en oeuvre. Donner, sinon l'exclusivité, en tout cas une représentativité majoritaire aux salariés sur la base de listes syndicales élues, assortie des moyens réels d'accomplissement du mandat, serait un progrès important pour la Sécurité sociale.

Propos recueillis
par Bernard Chaouat

** Gilles Johanet est magistrat à la Cour des comptes et ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie.*
** Bernard Dexet est administrateur CGT de la Sécurité sociale.*

LIVRES

Les courants de l'anticolonialisme

Deux livres nous permettent de faire un retour sur la question coloniale. "Le Désempire" (1) de Jean Lacouture et Dominique Chagnollaud propose une typologie des "anticolonistes", terme que préfèrent les auteurs à celui d'anticolonialistes, plus sommaire. Cet ouvrage nous rappelle que "le refus de la colonisation commence avec la colonisation elle-même." Déjà Sully mettait en garde Henri IV contre cette forme d'expansion car "les choses qui demeurent séparées de notre corps par des terres ou des mers étrangères ne nous seront jamais qu'à grande charge et à peu d'utilité..." De Sully à de Gaulle, les auteurs brossent le portrait et l'œuvre de ces hommes qui, par humanisme, par réalisme économique ou politique, ont rejeté l'aventure coloniale. Ils ressuscitent des figures oubliées par l'Histoire comme l'abbé Grégoire ou Victor Schoelcher, inlassables défenseurs de l'abolition de l'esclavage, et font revivre, dans toute leur âpreté, les affrontements entre Ferry et Clemenceau sur "les races supérieures et inférieures". A noter également une interview de Madeleine Rébérioux sur l'évolution de la pensée de Jaurès. Enfin, cet ouvrage fort complet n'oublie pas l'influence des intellectuels et des revues comme "Esprit" et "Les Temps Modernes".

Alors que l'année 1994 marque le quarantième anniversaire de l'insurrection algérienne, "La guerre d'Algérie" (2) de Pierre Miquel constitue un livre précieux pour deux raisons. D'abord, il replace longuement la question algérienne dans le contexte de la décolonisation de l'Afrique du Nord. Un rappel très utile qui permet de mieux comprendre les réactions de l'époque aussi bien en France qu'en Algérie. Ensuite, cet ouvrage est le premier, sur le sujet, à bénéficier des archives militaires. Il donne donc un éclairage qui complète et enrichit les sources traditionnelles et le fil chronologique d'un conflit qui a provoqué une des crises majeures de la société française contemporaine.

J.-P B.

(1) Denoël, 266 p, 140 F.
(2) Fayard, 554 p, 150 F

Paradoxe de l'Histoire

La Révolution de 1848 établit la IIe République. Le gouvernement provisoire proclame l'abolition de l'esclavage, les libertés de presse et de réunion. Il projette une profonde transformation de l'enseignement (loi Carnot). Mais la persistance de l'agitation de rue et la désorganisation de l'économie provoquent une réaction contre "les partageux et les rouges". Le 10 décembre 1848, la première élection du président de la République au suffrage universel marque l'écrasement du chef réel du gouvernement provisoire, Lamartine, et des deux candidats de gauche, Raspail et Ledru-Rollin. Louis-Napoléon Bonaparte, soutenu par "le Parti de l'ordre", dominé par les anciens monarchistes et les catholiques, est élu triomphalement. Les législatives de 1849 confirment leur succès. La nouvelle assemblée met en œuvre sa politique réactionnaire. Les catholiques profitent de leur poids parlementaire pour organiser en leur faveur l'enseignement. Ils reçoivent l'appui d'hommes souvent incroyants, méfiants à l'égard du clergé, que la peur des "rouges" va soustraire au camp laïque. Ces bourgeois conservateurs font appel à la religion pour écarter "le péril social". Thiers, chef de file de ce courant, voit dans les 37.000 instituteurs "37.000 socialistes et communistes". "Moi qui à une autre époque ne voulais pas immoler l'université au clergé ... je suis prêt à lui donner tout l'enseignement primaire" proclame celui qui sera plus tard le fossoyeur de la Commune.

Le catholique libéral comte de Falloux, ministre de l'Instruction publique et des Cultes de décembre 1848 à octobre 1849, fait nommer une commission d'étude présidée par Thiers, qui est à l'origine de deux lois. La "petite loi" ou "loi Parieux", du 11 janvier 1850, règle le sort de l'enseignement primaire. La loi Falloux du 15 mars 1850 établit la "liberté" de l'enseignement secondaire, émancipe l'école "libre" de la tutelle de l'Etat et favorise l'Eglise au sein de l'Université. Lors d'une intervention à l'Assemblée, Victor Hugo fustige "l'odieuse école de despotisme, d'hypocrisie et de sacrilège". Paradoxe de l'histoire, par la grâce de son article 69, c'est cette loi jadis qualifiée de scélérate, que les défenseurs de l'école publique veulent sauvegarder contre la Réaction d'aujourd'hui.

Claudine Guittonneau

Collection Jean Jaurès



Collection Jean Jaurès

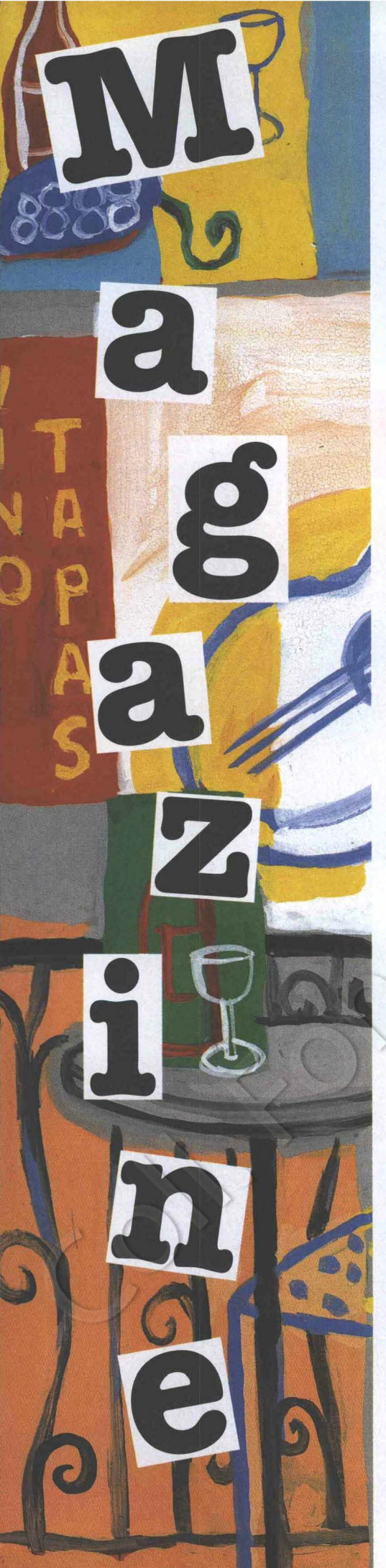

Livre

Le Monde extérieur de Duras

est un livre qui "paraît n'avoir été écrit par personne", selon l'expression qu'elle applique à Musil. Tout comme lui, Duras porte à écrire. L'important n'est pas de comprendre comment ce recueil d'articles, de préfaces, de lettres, d'inédits, comment cet arlequin de textes est fait, mais de sentir qu'il est simple, génialement simple, que ce sont des textes de tout le monde et qu'ils ouvrent le chemin pour entreprendre son propre voyage. Outside 2, ça tient du viatique.

Editions Pol, 233 p., 98F.

Exposition

Perec, mode d'emploi

Jusqu'au 24 janvier 1994, à la BPI de Beaubourg, à voir absolument.

Une exposition consacrée à Perec ne pouvait qu'être ordonnée selon une logique conforme au goût de l'auteur pour les inventaires qui bouleversent les conventions et les hiérarchies établies.

Perec, c'est les feintes nomenclatures en forme de souvenirs de "Je me souviens", les "Tentatives d'épuisement d'un lieu parisien", la liste des verbes ne contenant pas de "e" pour "La Disparition", le tableau infernal du "bi-carré latin orthogonal d'ordre 10" utilisé dans "La Vie, mode d'emploi".

Perec, c'est le goût des index, des sommaires, des classifications, des "joies ineffables de l'énumération".

Perec, c'est l'apparence d'un ordre qui démonte la machinerie, met à plat les rouages de la mémoire, de la création littéraire, de la vie.

Perec, c'est la contrainte des règles, du cadre, de la structure, des anagrammes, des sextines qui deviennent liberté suprême.

Perec ne classe pas.

L'exposition qui lui est consacrée non plus. L'un et l'autre énumèrent des aspects, des "choses".

Ainsi, les quatre salles pourraient-elles s'intituler :
chose sociologique,
chose ludique,
chose romanesque,
chose autobiographique.

Si l'on choisit d'entrer par la droite, on commence par les traces, par les indices de souvenirs d'enfance fauchée par Auschwitz.

Si l'on choisit d'entrer par la gauche, on commence par le portrait d'une génération d'étudiants marxistes des années soixante.

D'un côté la filiation familiale, de l'autre la généalogie "adoptive", D'un côté, l'ascendance juive polonaise anéantie, de l'autre, Henri Lefebvre, Jean Duvignaud, Roland Barthes et Lucien Goldmann. Mais, d'un côté ou de l'autre, toujours, la Vie, mode d'emploi.

Françoise Roby



T'as pas 10 balles ?

Les plus grands auteurs pour 10 francs. C'est la gageure des éditions Mille et une nuits. L'idée est simple comme les meilleures trouvailles. Il s'agit, à la faveur d'un voyage, d'une insomnie, d'une attente, de tous les moments négligés, de donner à lire un grand texte de 100 pages. Oui, cela existe, les plus illustres auteurs s'y sont essayés. Petit format, papier recyclé, pas cher, vite lu, ces farfadets de l'édition ont compris les nouveaux rythmes de vie et donc de lecture. Ni digest, ni morceaux choisis, ça tient de l'amuse-gueule, de la mise en bouche, c'est une vraie gourmandise. Pour les insatiables, reste la collection Bouquins !

Déjà parus : Balzac, "Le chef-d'oeuvre inconnu". Baudelaire, "La fanfarlo". Cervantes, "L'amant généreux". Kleist, "Sur le théâtre des marionnettes". London, "Une tranche de bifteck". Maupassant "Un fils". Ovide, "Les remèdes à l'amour". Perrault, "Peau d'âne". Poe (Edgar), "Le scarabée d'or". Sade, "Dialogue entre un prêtre et un moribond". Stendhal, "Ernestine ou la naissance de l'amour". Epicure, "Lettre sur le bonheur".

Nouvelle collection

Collection Centre Pompidou

COUP DE CŒUR

- **Nouvelle collection: "Passionnelles" dirigée par Claire Gallois chez Albin Michel, se proposent de publier des témoignages de femmes. Premier titre "Rivales de Dieu" d'Odette Desfonds, épouse clandestine d'un prêtre.**
- **Marguerite Yourcenar entre gare et bibliothèque. Création, dans la gare même du RER de Sevran, d'une nouvelle bibliothèque de quartier baptisée du nom de la première académicienne. Perec rêvait d'entendre un ministre de la culture déclarer "Cessez, Messieurs, cessez de réclamer de l'argent pour les bibliothèques : la vraie bibliothèque du peuple, c'est le métro ! "**
- **Bougie. "Le roman vrai de Libération" par Jean-Claude Perrier. Parution le 7 janvier 1994, chez Julliard.**
- **Bob Morane a 40 ans.**

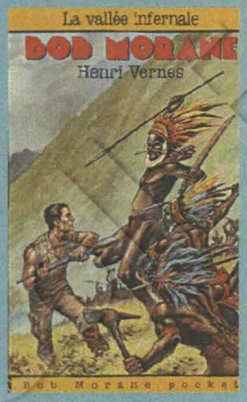

Exposition au Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129 rue Saint-Martin 75004 Paris, ☎ 42 71 26 16 Jusqu'au 30 janvier.

Cinéma

"Des feux mal éteints"

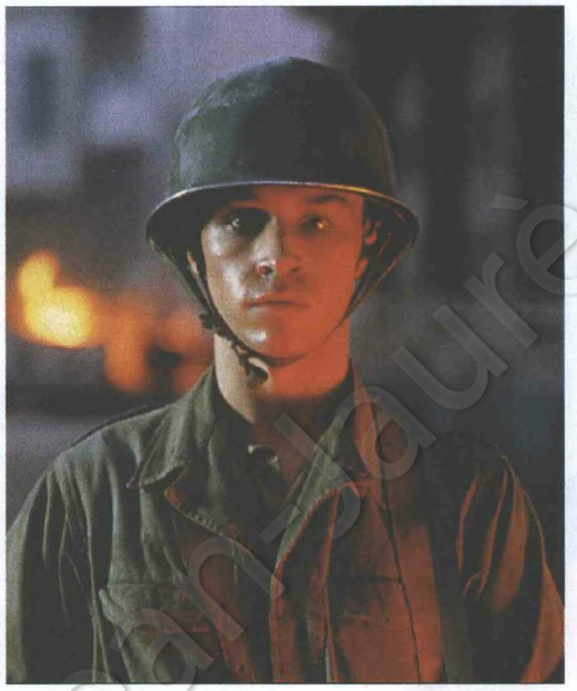

1962. Les accords d'Evian sont signés. L'Algérie va devenir indépendante. L'OAS se déchaîne. Jérôme Cartier, jeune journaliste du contingent, se trouve plongé dans la tourmente des attentats. Montrer le désarroi de la jeunesse d'alors et jusqu'où peut aller l'extrême-droite, voilà un sujet qui convenait bien à Serge Moati. Pour cette œuvre romanesque, tournée dans un style documentaire, caméra à l'épaule, il a fait appel à la génération montante : Manuel Blanc, Emmanuel Salinger et la délicieuse Maria de Medeiros. Mais aussi à Rufus, Christophe Malavoy et Daniel Gélin. Adapté du beau livre de Philippe Labro.

Autres sorties de la semaine

"Chacun pour toi",

de Jean-Michel Ribes, avec Jean Yanne, assurément un de nos meilleurs acteurs. Coiffeur célèbre rentré dans le rang, il reprend du service pour le 49e Championnat du monde de la coiffure. Une sorte de "On achève bien les chevaux" de l'art capillaire, où des figaros construisent les pièces montées chevelues les plus baroques dans une ambiance extravagante.

"Aux petits bonheurs",

de Michel Deville ("La lectrice"). Anémone, visiteuse inattendue, retrouvera-t-elle son premier amour dans cette maison d'été où les couples se font et se défont ? Avec André Dussollier, Nicole Garcia, Hanna Schygulla et Patrick Chesnais.

Claude Polak

Télé

La parole étouffée

"Parole". Le maître mot. Jeudi 6 janvier, Arte la donnait à des femmes, actrices du Mouvement issu de mai 68. A des hommes aussi, homosexuels ou rescapés des "communautés". En ce temps-là, les femmes brisaient l'enfermement du foyer pour se rencontrer, se parler. Il s'agissait de "transformer le monde par la parole". "Soyez réalistes, demandez l'impossible !" Les mots criaient l'urgence de la révolte contre les stéréotypes sexuels et la répartition des rôles figés une fois pour toutes. "Il y avait dans les rues une liberté qu'on ne peut plus imaginer aujourd'hui", se rappelle une participante. Aujourd'hui, les femmes ont la pilule et le droit à l'avortement. Mais les commandos anti-IVG veillent au grain ! Les assemblées politiques sont uniformément grises... de complets masculins. Bientôt on paiera les femmes pour qu'elles restent chez elles. Isolées dans leur cuisine avec un "salaire parental" de misère, elles ne rencontreront plus de mauvaises fées leur chantant l'air de la liberté. Parler ? Pourquoi ? La télé le fera pour elles. "Mec, nana, télé", résumait un homosexuel qui, ô temps déraisonnable, avait dansé dans les rues, en fourreau lamé à la Marilyn.

Evelyne Le Garrec

Collection Bibliothèque nationale de France

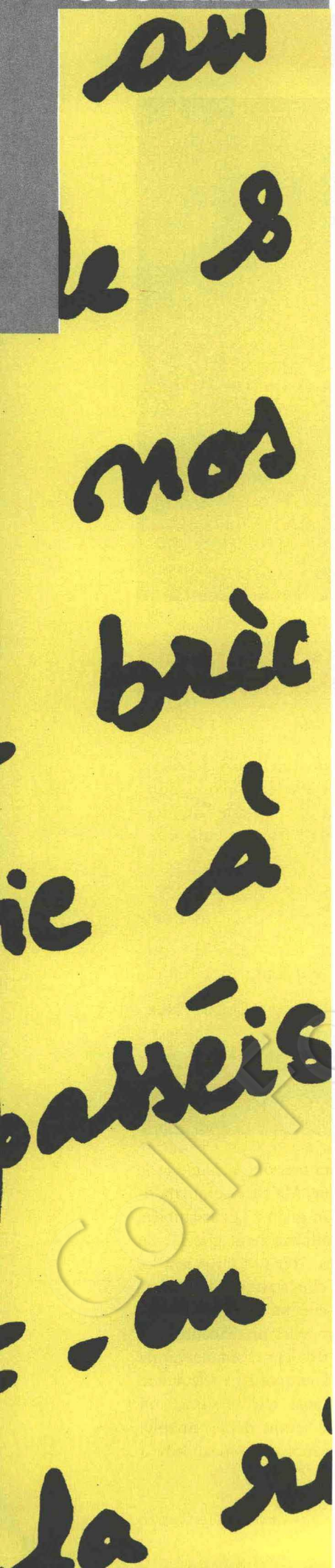

Falloux, "fallait pas !"

Chrétien, retraité de l'enseignement, solidaire, avec beaucoup d'autres chrétiens, de tous ceux qui luttent pour un enseignement public et laïque de qualité, je tiens à protester contre le coup de force du gouvernement qui, à la sauvette, au petit matin, a amené les sénateurs à remettre en cause, par un vote sans concertation, sans dialogue, la paix scolaire et la justice (…)

Ainsi, un système d'enseignement privé bénéficiera, pour son fonctionnement et pour ses investissements, d'un double financement (privé et public), sans avoir à assurer toutes les obligations du service public (accueillir tous les élèves, assurer tous les enseignements, être respectueux de la liberté de conscience des enfants, accepter d'entrer dans la carte scolaire et dans un schéma prévisionnel des formations), pendant que l'enseignement public verra ses moyens réduits, ses conditions de travail se détériorer…

Je serai à la manifestation du 16 janvier. Dans les jours qui auront précédé, j'aurai fait le maximum pour convaincre, autour de moi, d'y participer. Dans les semaines qui suivront, par fidélité à l'Evangile, je ferai tout pour rappeler que l'école pleinement libre, c'est l'école publique, que l'école véritablement catholique (au sens premier d'universel), c'est l'école publique. L'association de ces deux mots, privé et catholique, si antinomiques, est insupportable ! Un jour enfin, arriverons-nous, retrouvant cohérence entre nos déclarations et nos attitudes, à faire que ce mot "catholique", falsifié par nos comportements, reprenne tout son sens ?

Marcel Régny
(42) Saint-Germain-Laval

■

L'abrogation de la loi Falloux montre la véritable nature réactionnaire du gouvernement Balladur, tant sur la forme que sur le fond.

Le Premier ministre illustre son projet de société en s'attaquant aux valeurs mêmes d'une démocratie. Il met fortement l'accent sur la dichotomie entre une éducation publique et laïque et une autre, privée. Sa vision "sociétale" de type dual repose sur une série de valeurs inégalitaires, injustes, à deux vitesses favorisant une élite et paupérisant la masse.

L'enseignement privé va permettre de sélectionner une "race" d'élite. Celle-ci va lui assurer un verrouillage et un contrôle absolu des postes stratégiques d'une société tels que l'économie, les finances, la culture et le système éducatif. Il est évident que cette méthode ne répondra nullement aux enjeux économiques et sociaux du XXIe siècle. A l'inverse, la valorisation de l'enseignement public permettra de relever efficacement ce défi. Il assure gratuitement à tous, sans distinction physique, raciale ou religieuse, l'accès et l'obtention d'une excellente formation. Elle est la condition sine qua non pour une société plus juste, plus tolérante, offrant à tous des chances de réussite et d'intégration dans notre société : travail, culture, loisir.

Bergel Salomon
(93) Epinay-sur-Seine

■

Le gouvernement est-il tombé sur la tête ? Je croyais que l'Etat avait en charge l'éducation nationale, c'est-à-dire l'enseignement public.

Eh bien non ! Cet aspect devient secondaire : d'abord l'enseignement privé et, s'il reste de l'argent, on regardera ce que l'on peut faire pour l'enseignement public.

L'intérêt général est-il la somme des intérêts particuliers ? Non. C'est l'Etat qui doit être le garant de l'intérêt général. Saura-t-il résister ?

Pierre Lipmann
(75) Paris

■

L'aide aux constructions ou réparations des écoles publiques ou privées est un investissement. Exact. Que le propriétaire d'une école investisse c'est normal, comme dans une société commerciale ou industrielle. Pour les écoles publiques c'est le cas, l'Etat en étant l'unique propriétaire. Mais pour les écoles privées, si l'Etat investit sans en être propriétaire, c'est bien investir à fonds perdus, c'est bien un cadeau sans contrepartie car lorsque l'association propriétaire d'une école privée décide de vendre cette école, elle ne rembourse pas à l'Etat ses cadeaux, investissements ou autres largesses !

Je veux bien que l'Etat investisse dans les constructions ou réparations d'écoles privées, qu'elles soient catholiques, protestantes, juives, islamiques ou simplement professionnelles, mais en contrepartie d'une cession totale ou partielle de la propriété desdites écoles.

Ne serait-ce pas de bonne et simple logique ?

Raymond-Jean Bert
(83) Roquebrune-sur-Argens

■

En 1850, une voix a dominé la tempête de protestations déclenchée par Falloux. Pendant la discussion de la loi (car celle-ci avait été discutée…), un député prononça à la tribune un discours hélas tristement actuel. Il dit tout ce qui nous heurte, qui nous offense dans les manœuvres Falloux-Bayrou.

"Messieurs, toute question a son idéal. Pour moi, l'idéal dans cette question de l'enseignement, le voici : l'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degré seulement, gratuite à tous les degrés. L'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant, qui, ne vous y trompez pas, est plus sacré que le droit du père (…)

Je veux, je le déclare, la liberté de l'enseignement, mais je veux la surveillance de l'Etat et comme je veux cette surveillance effective, je veux l'Etat laïque, purement laïque, exclusivement laïque (…)

Je repousse votre loi. Je la repousse parce qu'elle confisque l'enseignement primaire, parce qu'elle dégrade l'enseignement secondaire, parce qu'elle abaisse le niveau de la science, parce qu'elle diminue mon pays."

Ce discours a été prononcé le 15 janvier par Victor Hugo.

Henri Courtin
(64) Eysus

■

Copyright Jean Jaurès

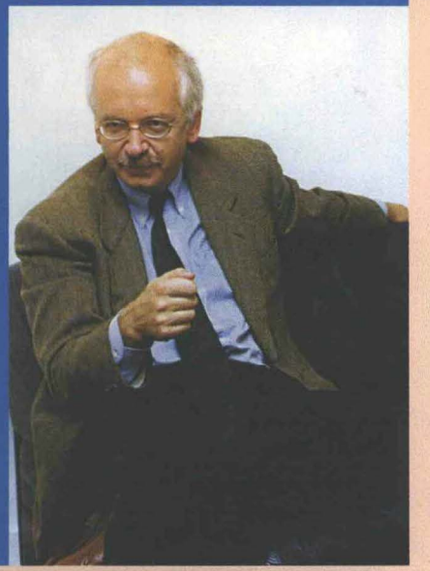

Erik Orsenna

Dans ses romans, doux-rêveur, dans la vie, militant socialiste. Prix Goncourt 1988 pour "L'Exposition coloniale" (1), Erik Orsenna raconte dans "Grand Amour", ses trois années de "nègre" du Président. Tendresse, humour et politique.

Quelle place occupe la littérature dans votre vie ?

Je crois d'abord au recueillement. Je crois au livre, à sa lenteur, à la découverte progressive de la phrase. Au choix personnel, au silence. Et puis je crois comme un fou aux histoires : il était une fois... Les histoires m'ont toujours semblé mieux expliquer le monde que les idées. Conteur d'histoires me semble un métier magnifique. Pour moi, le roman est un lieu de distance.

Le personnage narrateur d'un roman doit être un fantôme, pour pouvoir s'immiscer partout. Le roman est un espace de vraie liberté que je veux conserver. Dans mes livres, j'essaie d'être de plus en plus tendre. L'ironie met trop de distance. J'étais, moi aussi, dans le palais de "Grand Amour", avec mes ridicules, mes émotions, mes agacements et mes tendresses.

Vous êtes depuis plus de vingt ans au Parti socialiste, depuis plus de dix ans dans les allées du pouvoir. Pourquoi cet engagement ?

Vis-à-vis de l'Afrique, du tiers-monde, des exclus, des immigrés, je me suis toujours senti militant.

A 17 ans, je suis entré au PSU parce que je pensais qu'on pouvait maîtriser l'économie, que le marché n'était pas tout. Je suis entré au PS avec Alain Savary et Pierre Bérégovoy. Et j'y suis resté, mauvais militant, mais toujours fidèle. Mon appartenance est claire, jamais je n'irai travailler de l'autre côté. Ce qui ne m'empêche pas de revendiquer le droit à la liberté et à l'insolence.

Dans ma rue, il y a une maison où vivait Descartes, avec une citation "Me tenant comme je suis, un pied dans un pays et l'autre dans un autre." C'est exactement cette liberté-là que me donne l'écriture.

Pourquoi êtes-vous toujours resté dans l'ombre ?

Je n'aime pas les rapports de pouvoir. Raymond Aron, qui a été mon professeur et auquel je demandais pourquoi il n'avait pas été ministre, m'a répondu : "Parce que je n'aime que les rapports réciproques." Peu d'hommes politiques résistent à l'attrait du pouvoir. La plupart aiment bien déplacer les gens, un peu les humilier. Ces rapports m'ennuient.

Que pensez-vous du PS aujourd'hui ?

Il faut de l'alternance dans la vie et dans la politique. Quatorze ans de pouvoir, c'est trop. Tout est à reconstruire. La question centrale est celle de la solidarité : qu'est-ce que j'accepte de partager et avec qui ? Tout le monde sait qu'il n'y aura pas assez de travail pour tous. L'un des fondements de la gauche est l'idée de progrès. Or je suis de moins en moins sûr qu'il y ait du progrès dans la société. Je ne crois pas que les machines vont produire de l'emploi, ni que la mondialisation de l'économie va entraîner un mieux-être. Je ne crois pas non plus qu'en partageant le travail, on aura davantage d'emplois. J'ai peur du retour de guerres que je croyais révolues. Je ne pense pas qu'on aille vers du mieux.

La montée de l'exclusion me terrifie. Maintenant, on a des Bronx en France, des Harlem. A quinze ou vingt stations de métro, il y a des tiers-monde. Le PS doit prendre des positions claires. Je ne crois pas une seconde qu'on pourra passer de 39 à 32 heures sans diminuer les salaires. Des gens qui avaient plus auront moins.

Pensez-vous aujourd'hui encore qu'on peut changer la vie ?

Décongestionner Paris change la vie. Faire, enfin, une vraie chaîne de télévision éducative change la vie. Rendre les juges à la fois plus indépendants et plus respectueux d'un code de déontologie et de secret, ça change drôlement la vie des gens qui peuvent être mis en examen, etc.

Vous avez travaillé avec Jean-Pierre Cot à la Coopération et êtes très préoccupé par l'Afrique. Que pensez-vous de la politique de la France ?

La France a une responsabilité, de par son implication financière et militaire. Je ne comprends pas qu'on ait attendu aussi longtemps pour dénoncer la situation dans certains pays tels le Zaïre, le Togo, la République centrafricaine. Aujourd'hui, on dit qu'il n'y a pas d'opposition. Mais en soutenant les tyrans, on a participé à la destruction des oppositions. Je ne comprends pas non plus qu'on n'ait pas mis un peu d'ordre dans les finances. Que l'Afrique soit un moyen de blanchir l'argent des partis politiques. Je ne comprends pas que, avant chaque élection française, les responsables de tous les partis politiques français partent en Afrique avec des valises vides et qu'ils les rapportent, remplies de billets.

Il y a tout de même une obligation de résultat, dans l'aide. Nous donnons environ 30 milliards de F à l'Afrique. Pas pour que les élites africaines les placent en Suisse ou même en France. Le tête-à-tête entre ancienne colonie et ancienne métropole n'est pas sain. Mieux vaut le tête-à-tête Europe du Sud-Maghreb que France-Algérie. J'aurais aimé qu'à un pays d'Afrique, un jour, on dise non. Les autres auraient compris. Il est hors de question d'abandonner l'Afrique. Mais il faut mettre les élites africaines devant leurs responsabilités.

Propos recueillis
par Patricia Jaffray et Claude Polak.

(1) Tous ses romans sont publiés au Seuil.

Collection Jaffray

L'harmonie sur toute la gamme

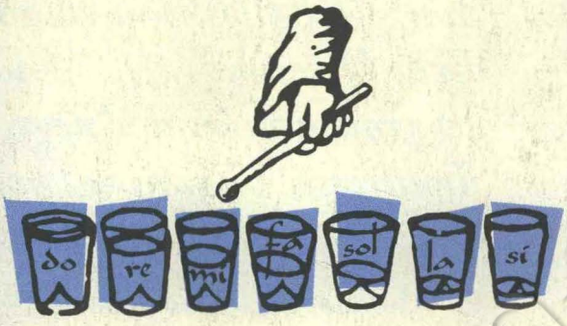

Pour étancher votre soif, vous réchauffer, lutter contre les pollutions quotidiennes, pour vous permettre de vous déplacer, de vous abriter, de vous soigner et de regarder la télévision : nous exerçons différents métiers. Nous maîtrisons de nombreux instruments.
Eau, Energie, Propreté, Transport, Logement, Bureau, Santé, Communication : pour orchestrer la musique de votre vie quotidienne, nous travaillons en harmonie.

GROUPE GENERALE DES EAUX

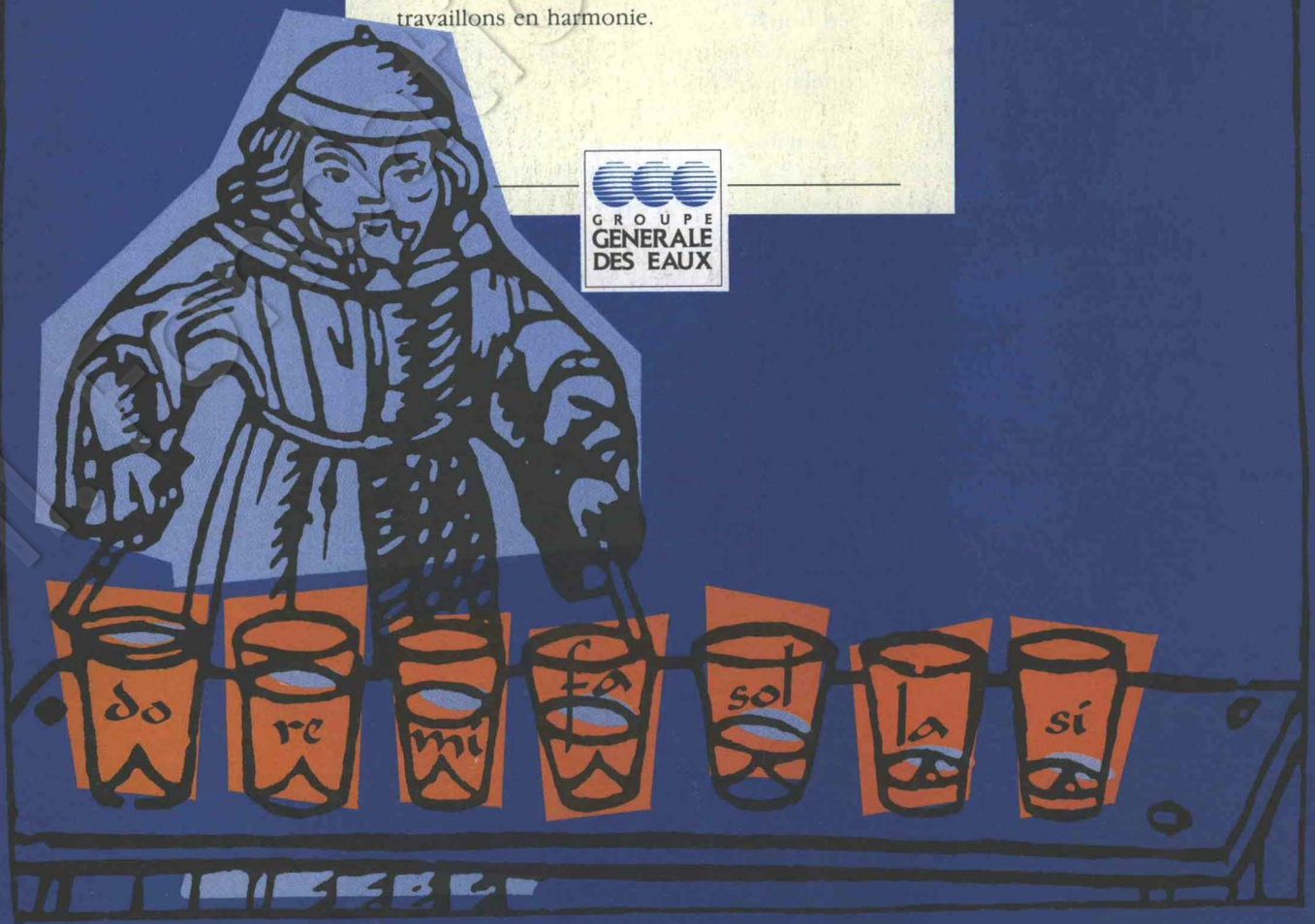

Collection Jean Jaurès